

*Fracture numérique de genre
en Afrique francophone*

une inquiétante réalité



«Etudes et Recherches» est une série de monographies, éditée en supplément à la revue :

environnement africain

cahiers d'étude du milieu et
d'aménagement du territoire

Publiée par enda, cette série comporte des communications à des séminaires et sessions de formation, des travaux d'études et de recherches ainsi que d'autres documents. Toute correspondance relative aux publications doit être adressée à :

Enda Tiers-Monde, B.P. 3370, Dakar, Sénégal, Tél: (221) 842.82.50 (lignes groupées) - 821.60.27. Télécopie : (221) 823.51.57 / 821.26.95. Courriel électronique : editions@enda.sn. internet : <http://www.enda.sn/accueil.html>

Les opinions exprimées dans les publications d'ENDA n'engagent que les auteurs et ne reflètent pas nécessairement celles des organisations concernées par ces publications ou celles de la rédaction.

Responsables de la publication : Mohamed SOUMARE, Liberty MHLANGA, Raphaël NDIAYE, Mohamed NACIRI

Rédaction : Marie-Hélène Mottin-Sylla

Couverture :

Bronze du Burkina-Faso (Yam Pukri)

Conception : Hervé Monteil

Pao : enda éditions

ISBN 92 9130 055 8

© **enda tiers-monde, dakar, 2005**

ISSN 0850-8526

N.B. : La reproduction d'extraits est autorisée sans formalité pour des utilisations non commerciales (enseignement et formation), à condition qu'Enda soit cité avec exactitude et que les éditeurs reçoivent deux copies des passages reproduits.

*Fracture numérique de genre
en Afrique francophone*

**une
inquiétante
réalité**

Réseau genre et TIC

Etudes et Recherches, n° 244
enda éditions, Dakar, 2005

Publication réalisée dans le cadre du projet
**«Fracture numérique de genre
en Afrique francophone, données et indicateurs»**,
financée par le **Programme Acacia** du
**Centre de Recherches pour le Développement
International (CRDI, Ottawa, Canada)**



Réseau Genre et TIC
Une initiative conjointe ENDA-OSIRIS-ART
Coordination : ENDA, B.P. 3370, Dakar, Sénégal
Téléphone : (221) 823 45 42
Télécopie : (221) 822 26 95
Messagerie : synfev@enda.sn
Web : <http://www.famafrique.org/regentic/accueil.html>

ISBN 92 9130 055 8

ISSN 0850-8526

@enda tiers monde, Dakar, 2005

BP : 3370, Dakar, Sénégal, Tél. : (221) 823-63-91 - 822-98-90
Fax : (221) 823-51-57 / 822-26-95 - Email : editions@enda.sn

Table des matières

| | |
|--|-----------|
| Sigles et abréviations | 4 |
| Liste des tableaux, figures et encadrés | 5 |
| Une recherche collective | 7 |
| Résumé / Abstract | 9 |
| Avant-propos | 10 |
| Préface | 13 |
| Des outils d'aide à la décision | 15 |
| Pour une synergie régionale | 19 |
| Des politiques de développement durable | 23 |
| L'égalité de genre et les TIC pour lutter contre la pauvreté | 23 |
| Mesurer les disparités de genre | 27 |
| Les symptômes de la fracture numérique de genre | 29 |
| Construire un indicateur pertinent | 33 |
| Un travail exploratoire et militant | 33 |
| S'inspirant des leçons apprises | 34 |
| Les composantes de l'indicateur : les "4 C" | 35 |
| Trois TIC stratégiques | 37 |
| L'enquête de terrain | 39 |
| Un faisceau d'inégalités | 43 |
| Signification des valeurs de l'indice | 43 |
| L'indicateur synthétique global : l'évidence de la fracture | 43 |
| L'indicateur de contrôle : un affligeant précipice | 46 |
| L'indicateur de pertinence des contenus : la fascination des outils | 49 |
| L'indicateur de capacités : une fracture nette, épargnant les jeunes scolarisé-e-s | 52 |
| L'indicateur de connectivité : des disparités limitées | 57 |
| Une société numérique équitable ? | 63 |
| Une préoccupation justifiée | 64 |
| "Petites mains" et consommatrices passives ? | 66 |
| Une meilleure justice de genre est envisageable | 67 |
| Poursuivre l'action | 69 |
| Références bibliographiques | 71 |
| Le site web Indifract | 74 |
| Annexes | 77 |
| Annexe 1 - Mode de calcul des indicateurs | 77 |
| Annexe 2 - Résultats statistiques par pays | 80 |
| Annexe 3 - Equipe de recherche : notes biographiques | 82 |
| Annexe 4 - Indicateurs de développement | 86 |

Sigles et abréviations

| | |
|-----------|--|
| AFARD | Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (Sénégal) |
| ART | Agence sénégalaise de Régulation des Télécommunications |
| APC/WNSP | Programme d'Appui aux Réseaux de Femmes de Association for Progressive Communication |
| BJ | Bénin |
| BF | Burkina-Faso |
| CEA | Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (Ethiopie) |
| CEFORP | Centre de Formation et de Recherche en matière de Population, Université d'Abomey-Calavi (Bénin) |
| CEPROCIDE | Centre de Promotion de la Citoyenneté pour le Développement Durable à la Base (Mali) |
| CM | Cameroun |
| CM2 | Cours moyen deuxième année (dernière année du cycle scolaire primaire) |
| CRDI | Centre de Recherches pour le Développement International |
| ENDA | Environnement et Développement du Tiers Monde |
| FAI | Fournisseur d'Accès Internet |
| FNG | Fracture numérique de genre |
| ICF | Indice de la Condition de la Femme |
| IDISA | Indice du Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique |
| IDH | Indicateur du Développement Humain |
| IPF | Indicateur de la Participation des Femmes |
| ISDH | Indicateur Sexospécifique du Développement Humain |
| ISFNG | Indicateur synthétique de la fracture numérique de genre |
| IUT | Union Internationale des Télécommunications |
| ML | Mali |
| MR | Mauritanie |
| ONG | Organisation non gouvernementale |
| OSC | Organisation de la société civile |
| OSIRIS | Observatoire des Systèmes d'Information sur les Réseaux et Inforoutes du Sénégal |
| PNUD | Programme des Nations Unies pour le Développement |
| SMSI | Sommet Mondial sur la Société de l'Information |
| SN | Sénégal |
| TBPFA | Tableau de bord de la promotion des femmes en Afrique |
| TIC | Technologies de l'information et de la communication |
| UNIFEM | Fonds de Développement des Nations Unies pour les Femmes |

Liste des tableaux, figures et encadrés

Tableaux

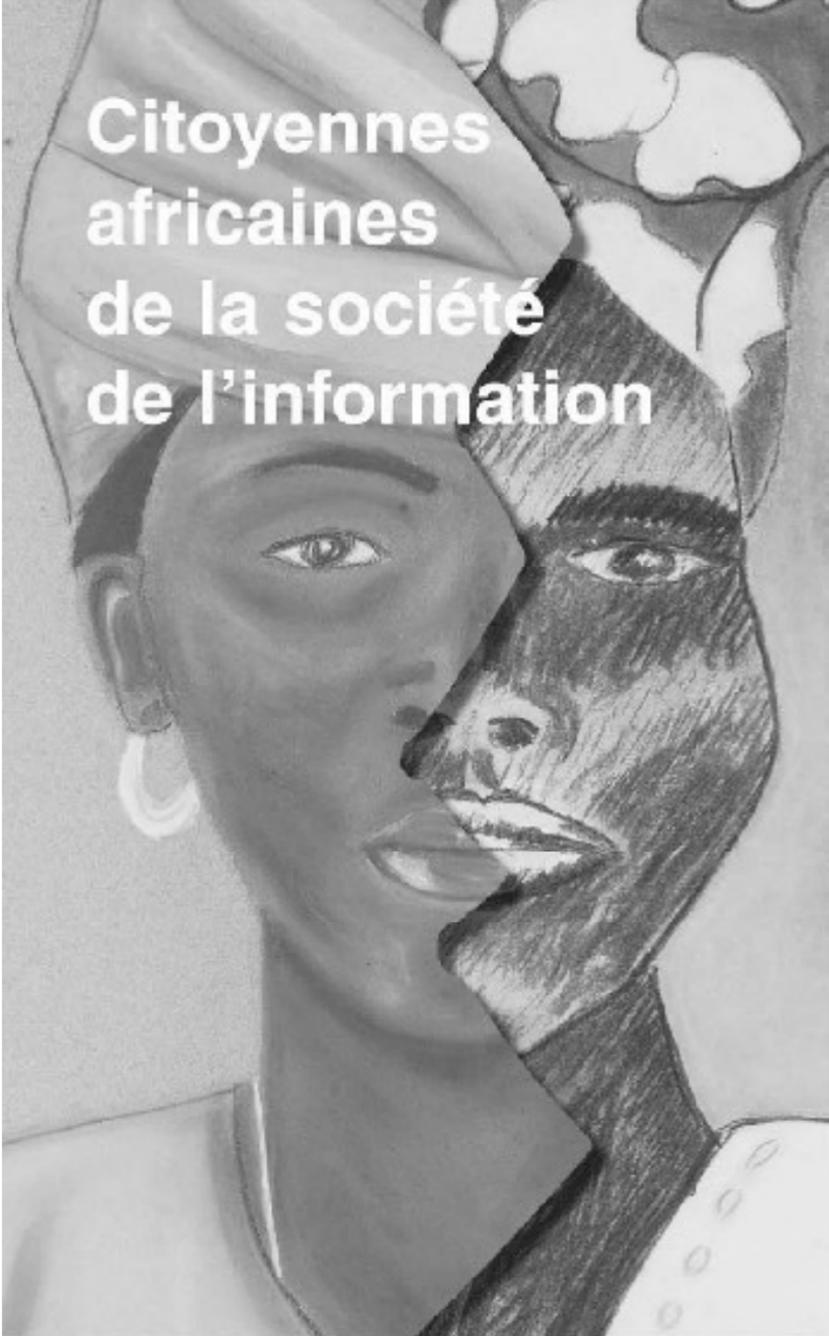
| | |
|--|----|
| Tableau 1 - Indicateurs des TIC en Afrique : l'invisibilité des questions de genre | 26 |
| Tableau 2 - Développement humain et égalité de genre : en fin de peloton | 27 |
| Tableau 3 - Composantes de l'indicateur de la fracture numérique de genre | 37 |
| Tableau 4 - Résultats statistiques par pays | 80 |

Figures

| | |
|--|----|
| Figure 1 - Les quatre composantes de l'indicateur synthétique de la fracture numérique de genre | 44 |
| Figure 2 - Variations de la fracture numérique de genre : résidence, âge et scolarisation | 45 |
| Figure 3 - Les six indices de l'indicateur de contrôle | 48 |
| Figure 4 - Les trois indices de l'indicateur synthétique de pertinence de contenus | 51 |
| Figure 5 - Indicateur de pertinence de contenus selon la résidence, l'âge et la scolarisation | 51 |
| Figure 6 - Adéquation aux besoins exprimés : disparités de genre | 52 |
| Figure 7 - Les quatre indices de l'indicateur de capacités | 53 |
| Figure 8 - Niveaux et modes de formation en informatique et à Internet : disparités de genre | 55 |
| Figure 9 - Disparités de genre chez les professionnels des TIC : milieu de résidence, âge et scolarisation | 55 |
| Figure 10 - Indicateur de capacités, selon le milieu de résidence, l'âge et le niveau de scolarisation | 56 |
| Figure 11 - Les cinq indices de l'indicateur de connectivité | 58 |
| Figure 12 - Indice de connectivité : résidence, âge et scolarisation | 60 |
| Figure 13 - Disparités d'accès aux trois TIC | 60 |
| Figure 14 - Disparités de genre par lieu d'accès à l'ordinateur et à Internet | 61 |
| Figure 15 - Abonnement à une adresse électronique et au téléphone portable : disparités de genre | 61 |
| Figure 16 - Disparités de genre dans l'usage fait des TIC | 61 |
| Figure 17 - Difficultés d'accès : disparités de genre | 62 |

Encadrés

| | |
|---|----|
| Encadré 1 - Genre et TIC : les stéréotypes demeurent | 24 |
| Encadré 2 - IDISA : démarche méthodologique | 29 |
| Encadré 3 - Minoritaires dans les espaces de décision | 47 |
| Encadré 4 - Des politiques aveugles au genre | 48 |
| Encadré 5 - Les questions de genre maintenant reconnues comme relevant de la citoyenneté | 49 |
| Encadré 6 - Peu de contenus endogènes | 50 |
| Encadré 7 - Des politiques affirmatives pour lever les obstacles de genre | 54 |
| Encadré 8 - Les femmes dans le secteur des TIC : au bas de l'échelle | 56 |
| Encadré 9 - La révolution de l'information menace l'équilibre domestique... | 58 |
| Encadré 10 - Contraintes de genre | 62 |
| Encadré 11 - Si la notion de genre n'est pas validée, comment espérer une société numérique inclusive ? | 64 |
| Encadré 12 - Les TIC comme stratégie de survie | 68 |
| Encadré 13 - TIC et développement : un savoir encore insuffisant | 70 |



**Citoyennes
africaines
de la société
de l'information**

Téléchargez gratuitement votre copie :
<http://www.famafrique.org/regentic/e-citoyennes.pdf>

Une recherche collective

Ce document présente les principaux résultats de la recherche "**Fracture numérique de genre en Afrique francophone : données et indicateurs**", réalisée en 2004-2005 par le **Réseau genre et TIC**, grâce à une subvention du Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI, Ottawa, Canada).

Le **Réseau genre et TIC** est une initiative menée conjointement par l'organisation internationale **Environnement et Développement du Tiers Monde (ENDA)**, **l'Observatoire des Systèmes d'Information sur les Réseaux et Inforoutes du Sénégal (OSIRIS)** et **l'Agence sénégalaise de Régulation des Télécommunications (ART)**. Composé de personnes et d'organisations actives pour la promotion de l'égalité de genre dans le secteur des TIC, sa mission, en concertation avec l'ensemble des acteurs nationaux et partenaires internationaux, est de promouvoir l'égalité de genre dans la société de l'information.

La recherche dont les résultats sont présentés ici est une oeuvre collective¹ menée sous la coordination de **Marie-Hélène Mottin-Sylla** (Réseau Genre et TIC, ENDA, Dakar, Sénégal). Elle s'appuie sur les résultats d'enquête et les travaux menés par un groupe de chercheurs-e-s composé de **Moustapha Gibigaye** (Bénin), **Sylvestre Ouédraogo** (Burkina-Faso), **Robertine Tankeu** (Cameroun), **Sonya Noudehou** (Mali), **Fatma Mint Elkory** (Mauritanie) et **Oumoul Khayri Niang Mbodj** (Sénégal). **Al-Hassan Cisse**, statisticien, a apporté son appui aux travaux de l'équipe régionale. Celle-ci a en outre bénéficié de la contribution permanente d'une équipe-conseil constituée de **Fatimata Seye Sylla** (Réseau Genre et TIC, OSIRIS, Dakar), **Ramata Molo Thioune** (CRDI, Dakar), **Nancy Hafkin** (Knowledge Working, Boston) et **Tacko Ndiaye** (UNIFEM Dakar puis CEA Addis Abeba).

L'équipe de recherche tient à remercier l'ensemble des membres du **Réseau Genre et TIC** et des institutions qui l'ont mis en place : ENDA Tiers-Monde, OSIRIS et ART.

Ses remerciements s'adressent aussi au **Centre de Recherches sur le Développement International** (Ottawa et Dakar), qui a apporté une contribution déterminante pour la réalisation des travaux, notamment à **MM. Steve Song**, Chef d'Equipe Acacia et Directeur de Connectivity Africa, et **Alioune Camara**, Spécialiste Principal de Programme, dont les

¹ Voir en Annexe 3 les notes biographiques des membres de l'équipe de recherche.

appuis constants ont permis de transformer le concept initial en une entreprise conviviale et stimulante.

La recherche régionale n'aurait pu être menée à bien sans l'apport des équipes nationales de collecte et de traitement des données au **Bénin, au Burkina-Faso, au Cameroun, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal** : que leurs membres, qu'il n'est pas possible de tous citer, trouvent ici l'expression de nos remerciements, ainsi que toutes les personnes et représentant-e-s d'institutions qui ont bien voulu accepter de participer à l'étude en répondant aux questionnaires et entretiens. Les consultations locales n'auraient pu être menées à bien sans la disponibilité des institutions qui ont hébergé le projet de recherche dans les différents pays. Nous leur exprimons notre sincère reconnaissance : **Advisory Network for African Information Society, Afrique Centrale**, Anais AC (Cameroun), le **Centre de Formation et de Recherche en matière de Population**, CEFORP, Université d'Abomey-Calavi (Bénin), le **Centre de Promotion de la Citoyenneté pour le Développement Durable à la Base**, CEPROCIDÉ (Mali), **Yam Pukri** (Burkina-Faso), l'ONG **NTIC & Citoyenneté** (Mauritanie) et **l'Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement**, AFARD (Sénégal).

Enfin, l'équipe adresse ses amicaux remerciements à **Marie Odile Faye Ndong**, assistante de projet, pour sa disponibilité continue et la facilitation des échanges durant les travaux.

Résumé

La recherche sur la fracture numérique de genre en Afrique francophone, réalisée par le Réseau genre et TIC, établit que, dans les six pays étudiés (Bénin, Burkina-Faso, Cameroun, Mali, Mauritanie et Sénégal) les femmes ont globalement un tiers de chances en moins que les hommes de bénéficier des avantages de la société africaine de l'information et que les liens politiques entre les questions de genre et de TIC y sont largement méconnues. Les preuves quantitatives et qualitatives qu'elle présente, justifiant les alertes lancées par les spécialistes des questions de genre dans la société de l'information, appellent, de la part des décideurs politiques publics et civils, à la mise en œuvre d'actions pour une société plus juste et inclusive en termes de genre.

A l'heure où les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont investies de la mission de lutter contre la pauvreté, il est nécessaire de mener des actions politiques courageuses pour que le secteur des TIC bénéficie équitablement aux femmes et aux hommes, condition nécessaire du développement humain durable. L'élaboration de ces politiques devrait être précédée de la mise au point d'outils de suivi et de contrôle. Cette recherche constitue un premier pas dans ce sens.

L'indicateur synthétique de la fracture numérique de genre construit dans le cadre de cette recherche, est basé sur quatre composantes (contrôle, contenus, capacités, connectivité) regroupant 18 indices. Il permet de mesurer les disparités de genre (la fracture numérique de genre interne) dans l'accès, l'usage et la maîtrise de trois technologies de l'information et de la communication stratégiques pour la promotion de l'égalité de genre : l'ordinateur, Internet, et le téléphone portable.

Le bilan est pénible : les résultats de la recherche établissent que la fracture numérique de genre est une inquiétante réalité dans chacun de ces domaines, et plus particulièrement en termes de contrôle, de contenus et de capacités. Seules les populations jeunes et scolarisées en cycle secondaire semblent échapper aux disparités de genre, tout en ne préparant aux femmes de demain qu'une place secondaire de consommatrices et de "petites mains" de la société africaine de l'information.

Mots-clé : *Afrique, francophonie, femmes, genre, TIC, technologies de l'information et de la communication politiques, développement, recherche, statistiques, rapport, Sommet Mondial sur la Société de l'Information, fracture numérique, disparités, indicateurs*

Abstract

The "Gender digital divide in francophone Africa" research project, undertaken by the Gender and ICT Network (Regentic), found that women overall have one chance in three less than men to benefit from the African Information Society in the six countries studied (Benin, Burkina Faso, Cameroon, Mali, Mauritania and Senegal). Moreover, very few people in the six countries were aware of any political connection between gender and Information and Communication Technologies.

As ICTs are regarded as essential tools for poverty reduction, it is necessary to undertake courageous political actions so that the ICT sector benefits men and women equitably, a necessary prerequisite for sustainable human development. Before policies to do this can be elaborated, tools to monitor and evaluate differential impacts of ICT on men and women have to be developed. This research is a first step in this direction.

The composite indicator of the gender digital divide constructed in the course of this research is based on 4 components (decision making and policy, content, skills and connectivity) using a total of 18 indices. Together they allow the measurement of disparities between men and women (the gender digital divide) in access, use and mastery of three information and communication technologies (the computer, Internet and mobile phones) that have strategic importance for the promotion of gender equality.

The assessment leads to tough consequences: the results of the research show that the gender digital divide is a worrying reality in each of the domains studied, but more so in terms of participation in decision making and policy, in content and in skills. Only young girls educated to the secondary school level escape these gender disparities, but still occupy only a secondary role as consumers and helping hands in the information society.

Key words : *Africa, French-speaking, women, gender, policies, ICTs, information and communication technologies, development, research, statistics, report, World Summit on Information Society, gender digital divide, disparities, indicators*

Avant-Propos

Maureen O'Neil

Présidente

Centre de Recherches pour le Développement International (CRDI)
Ottawa, Canada

En 1997, lorsque le programme Acacia fut initié, l'ambition du CRDI était de contribuer, par la recherche, à trouver des solutions pertinentes et appropriées pour une insertion effective de l'Afrique et une participation et une contribution significatives des africains dans la Société de l'Information. En effet, Acacia a été conçu comme une réponse à la demande de l'Afrique pour une réduction de la fracture numérique, d'une part, entre elle et les autres continents, et, d'autre part, entre les pays eux-mêmes comme au sein des communautés africaines, prises dans leur diversité.

Il est couramment admis que si l'insertion de l'Afrique dans la Société de l'Information doit être le fait des africains eux-mêmes, alors la participation et l'appropriation équitable des opportunités offertes par ces technologies s'imposent. Par conséquent, les femmes et les hommes, dans leurs interrelations, doivent avoir les mêmes chances de participer à la construction de cette Société africaine de l'Information afin de tirer profit des opportunités offertes par les technologies de l'information et de la communication (TIC) pour une accélération du processus de développement économique et social dans le continent.

Des études et recherches menées à travers les projets subventionnés par le programme Acacia² et dans d'autres cadres ont montré que les TIC ont effectivement une capacité de transformation sociale et peuvent jouer un rôle de catalyseur pour la croissance et le développement socio-économique.

Toutefois, ces recherches ont également montré que les TIC ne sont pas neutres. En effet, sans des dispositions et des mesures particulières, le risque est élevé de voir se reproduire, dans le processus d'appropriation des TIC, les inégalités sexospécifiques observées dans les autres domaines et secteurs ainsi que dans des processus d'introduction d'innovations, et ceci en défaveur des femmes.

Par ailleurs, de plus en plus de voix s'élèvent pour décrier des inégalités entre les hommes et les femmes dans l'accès, l'utilisation et le contrôle des TIC ainsi

² "Les technologies de l'information et de la communication en Afrique" Volumes 1, 2 et 3.

que des bénéfices tirés de ces TIC. De plus, la non prise en compte systématique des aspects sexospécifiques dans le processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de TIC préoccupe également les analystes de l'évolution de la Société de l'Information.

Toutefois, il convient de noter que ces inégalités tant décriées ne sont pas systématiquement étayées par des recherches spécifiques et par des mesures fiables et appropriées.

En effet, jusque-là, peu de travaux de recherche ont été menés pour outiller méthodologiquement les chercheurs leur permettant ainsi de conduire des analyses rigoureuses pour établir les différences sexospécifiques quant à l'accès, le contrôle et l'appropriation des TIC. En outre, très peu d'indicateurs et de mesures fiables, tant quantitatifs que qualitatifs, de nature à établir les disparités entre les sexes, ont, à ce jour, été établis de façon systématique.

Le présent ouvrage, fruit d'un travail en réseau, cherche à trouver des éléments de réponse à ce besoin. Il contient les synthèses des résultats d'une recherche conduite depuis près de deux ans par une équipe de chercheurs francophones du Bénin, du Burkina Faso, du Cameroun, du Mali, de la Mauritanie et du Sénégal.

Il ambitionne de fournir aux décideurs et responsables chargés des politiques des TIC des outils pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques inclusives qui tiennent compte des particularités sexospécifiques. De plus, les indicateurs et indices de mesures de la fracture numérique de genre développés dans ce travail pionnier offrent aux chercheurs et aux institutions de veille de la Société de l'Information, des instruments, supports méthodologiques et bases de mesure de l'évolution de cette société et de son caractère équitable.

Utilisant un cadre d'analyse selon le genre et des méthodes quantitatives et qualitatives de collecte et d'analyse des données, travaillant dans une approche participative et multidisciplinaire, les chercheurs ont, d'une part, élaboré des indicateurs de mesure de la fracture numérique de genre et, d'autre part, confirmé l'existence d'une telle fracture au sein des pays pris individuellement, et dans leur globalité.

Nous espérons que les résultats de ce travail pionnier et exploratoire mais circonscrit dans le temps et dans l'espace, seront appropriés sur une large échelle par les chercheurs, les décideurs et les services de statistiques pour ne citer que ceux-là. Une telle appropriation permettra que ce travail soit poursuivi, amélioré, approfondi et généralisé afin que les politiques de TIC soient plus inclusives et basées sur des principes d'égalité et d'équité tenant compte de la sexospécificité.

Préface

Joséphine Ouédraogo

Secrétaire Exécutive Adjointe

Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique

Addis Abeba, Ethiopie

Qu'est ce que la fracture numérique de genre ? Il s'agit des disparités d'accès et de contrôle des hommes et des femmes sur les technologies de l'information et de la communication (TIC), leurs contenus et les compétences permettant de les utiliser.

Les TIC sont des outils incontournables dans tous les domaines d'interaction sociale, culturelle, économique et politique. L'accès à l'information sur la santé maternelle et infantile, la prévention du VIH/sida, la nutrition, les droits humains, la protection de l'environnement, les techniques de production, les emplois et les marchés a un impact important sur la croissance démographique, la productivité économique et le développement durable en Afrique.

A ce titre, les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont une dimension transversale pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement et la réduction de la pauvreté. Assurer la prise en compte adéquate des préoccupations des hommes et des femmes dans l'élaboration des politiques de TIC, et l'égalité d'accès aux contenus et à leur contrôle, aux capacités et à la connectivité permettront de réduire les disparités de genre dans l'éducation, les opportunités économiques et la prise de décisions.

Cependant le déficit statistique sur la fracture numérique de genre conduit à des déficiences importantes dans le système de connaissance et d'approche analytique des problèmes et des solutions liées à la construction d'une Société africaine de l'information qui soit juste et inclusive. L'élaboration de politiques pertinentes de TIC pour l'Afrique doit être fondée sur la production et l'utilisation de données désagrégées sur la fracture numérique.

A ce titre, cette étude de grande envergure sur "la fracture numérique de genre en Afrique francophone : une inquiétante réalité" réalisée par le Réseau Genre et TIC et couvrant six pays d'Afrique que sont le Bénin, le Burkina Faso, le Cameroun, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal est une initiative pionnière et

novatrice qui doit être saluée par tous les partenaires au développement. D'abord, elle enrichit la base de connaissance et les outils de collecte statistique permettant de mesurer la fracture numérique de genre. Ensuite, elle constitue un outil d'aide à la décision pour l'élaboration de politiques pertinentes et équitables en matière de TIC dans le contexte de la recherche de solutions pour le développement durable en Afrique. Enfin, elle encourage le dialogue politique pour l'intégration des TIC dans les stratégies de réduction de la pauvreté et dans les politiques d'autonomisation des femmes africaines.

Les indicateurs développés et les résultats de cette étude seront pris en compte dans le cadre de l'Indice de Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA) développé par la Commission Economique pour l'Afrique (CEA). L'IDISA propose un mécanisme d'évaluation du statut de la femme par rapport à celui de l'homme au niveau social, économique et politique en Afrique. A travers son développement, la CEA vise à fournir aux décideurs africains et à leurs partenaires un outil adéquat pour mesurer l'égalité et l'équité entre les sexes, l'habilitation et la promotion des femmes. L'IDISA permet également d'évaluer les efforts consentis par les Gouvernements dans la mise en oeuvre des conventions que les pays africains ont ratifiées.

Cette étude sur 'la fracture numérique de genre en Afrique francophone : une inquiétante réalité' constitue une contribution importante au Sommet Mondial sur la Société de l'Information (SMSI) en ce sens qu'elle apporte un regard porteur de souci d'égalité et d'équité homme/femme en matière d'accès aux TIC et à leur contrôle. La CEA est vivement engagée à intégrer la dimension genre dans le processus du SMSI et salue la disponibilité de données désagrégées sur la fracture numérique, collectées et analysées dans le cadre de cette étude.

"La société de l'information est une question de personne, et non d'infrastructure, de logiciels, d'équipements, de chiffres ni de pourcentages. Les politiques, stratégies et statistiques ne sont que des étapes vers le vrai but : les personnes et leur vie".

(Atelier conjoint de statistiques..., 2003)

Des outils d'aide à la décision

Les Etats signataires de la "Déclaration sur les Objectifs de Développement pour le Millénaire" (**ONU, 2002**), reconnaissent que le bien-être des personnes et des sociétés passe par la réduction de la pauvreté et le renforcement du statut et des capacités des femmes. Pour mettre le potentiel des technologies de l'information et de la communication (TIC) au service d'une société inclusive, le "Plan d'Action" du **Sommet Mondial sur la Société de l'Information (2003)**, auquel ces mêmes Etats ont souscrit, recommande de collecter des données désagrégées par sexe et de développer des statistiques et indicateurs sur la société de l'information.

Il serait particulièrement important d'en disposer, pour les pays francophones d'Afrique de l'Ouest. Figurant parmi les pays les moins nantis de la planète (**PNUD, 2004**), ils font partie de ceux qui sont les plus marginalisés par la fracture numérique mondiale. Plus que partout ailleurs, la réduction de la pauvreté, passant par la promotion des femmes, y est d'un urgent besoin.

La présente recherche évalue l'importance et les caractéristiques de **la fracture numérique de genre en Afrique francophone**, c'est-à-dire l'ampleur et les caractéristiques actuelles des disparités entre les hommes et les femmes par rapport à la maîtrise des technologies de l'information et de la communication (TIC) comme outil de développement durable. Les données collectées ont permis de calculer un **indicateur synthétique de la fracture numérique de genre**, constituant un outil d'information, d'action, de suivi

et de contrôle à l'usage des décideurs des secteurs public, civil et privé qui ont pour mission de formuler et de mettre en œuvre des politiques publiques de développement sensible au genre dans tous les secteurs, et en particulier dans celui des TIC.

Cette recherche n'est pas consacrée uniquement aux femmes, mais plutôt aux disparités entre la situation des femmes et celle des hommes, appréciées du point de vue de la promotion de l'égalité de genre. La fracture numérique de genre ne peut donc s'appréhender qu'en comparant la situation des femmes et celles des hommes, ainsi que l'intérêt porté aux questions de genre, dans les contextes où les TIC sont disponibles. De ce fait, il est important de souligner que les résultats de cette étude ne peuvent être utilisés pour juger de la pénétration des TIC dans les pays concernés.

Ce travail est **novateur**. A l'exception des statistiques sur l'alphabétisation et l'éducation diffusées par l'UNESCO, il ne peut pas s'appuyer sur des données préexistantes qu'il ne resterait qu'à analyser. De plus, l'appareil conceptuel et méthodologique qui préside à la formulation et au processus de collecte des données pêche par un aveuglement quasi-général (même au-delà des pays étudiés ici) à la prise en compte des questions de genre. Le présent travail assied donc sa problématique, et construit la méthodologie qui en découle, sur les avancées théoriques proposées, par les militantes de l'égalité de genre dans la société de l'information, depuis le début du processus du Sommet Mondial sur la Société de l'Information.

Cette initiative **pionnière** est entreprise dans le cadre du partenariat civil-public mise en œuvre par le Réseau genre et TIC³. Elle n'a pas l'ambition de se substituer aux institutions publiques et internationales chargées de la production des données et indicateurs nécessaires pour piloter les politiques internationales, mais d'ouvrir une voie permettant d'intégrer les questions de genre dans les politiques de TIC en produisant des outils d'aide à la décision. Le présent travail, **exploratoire, limité, et volontairement militant pour la promotion de l'égalité de genre**, a été mené dans

³ Les informations sur le Réseau genre et TIC sont disponibles à : <http://www.famafric.org/regentic/accueil.html>

l'esprit des recommandations faites par la communauté internationale en faveur d'actions en partenariat entre tous les acteurs de la société de l'information, y compris pour la mesurer. Cependant, ces résultats devront certainement être amendés, améliorés et reproduits, notamment dans une perspective de suivi chronologique de l'évolution des indicateurs proposés.

Les données présentées ici témoignent de la réalité de la fracture numérique de genre dans l'ensemble des six pays d'Afrique francophone étudiés. Ces six pays font partie de ceux qui, précisément, méritent la plus urgente attention en termes de solidarité de toute nature, et notamment numérique : ils ne disposent que de peu de données sur la convergence entre le genre et les politiques de TIC et n'ont, jusqu'à récemment, que peu mobilisé l'intérêt de la communauté mondiale, davantage portée sur l'analyse des pays "en tête de classement" ou émergents. Et pourtant, si l'on se réfère à l'analyse de l'indice sexo-spécifique de développement humain, qui souligne que les disparités de genre sont d'autant plus marquées que le pays se situe au bas du classement de l'indice de développement humain, ce sont les pays dans lesquels on peut s'attendre à ce que **la fracture numérique de genre soit la plus marquée.**

Dans ce sens, nos résultats risquent encore de pêcher par **optimisme**, car notre travail a porté, pour des raisons pratiques, sur six pays de la région, parmi "les mieux lotis" (en termes de TIC) : le Bénin, le Burkina-Faso, le Cameroun⁴, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal. Notre expérience de dix ans de travail sur les questions de genre et de TIC en Afrique francophone nous a enseigné que les chances sont les plus grandes d'y trouver un capital d'expertise, de techniques, d'institutions, d'initiatives et de recherche augurant de la réussite de notre projet.

En effectuant ce travail de recherche, nous voulons répondre à une question simple : les femmes ont-elles un rapport aux TIC

⁴ La multitude d'initiatives femmes et TIC au Cameroun, membre de l'Organisation de la Francophonie, a conduit à associer ce pays au projet de recherche.

différent de celui des hommes ? Cela nécessite, en premier lieu d'identifier les données qui permettraient de rendre compte de la place respective des hommes et des femmes, dans la société numérique nationale. Ce travail méthodologique sur les composantes de la "fracture numérique de genre interne" a conduit à forger des outils de recherche qui ont fourni des résultats dont l'analyse a permis de mesurer et d'illustrer l'ampleur de la fracture numérique de genre dans les pays concernés, et de mettre en relief les domaines dans lesquels les résultats sont davantage préoccupants. Cela nous a conduit à formuler des recommandations à l'intention des décideurs politiques intervenant dans le domaine des TIC et du genre.

Ainsi, notre équipe constituée en réseau de recherche, a procédé à l'analyse critique des données existantes, données qui foisonnent du fait du processus du Sommet Mondial sur la Société de l'Information.

Le résultat de notre travail n'a pas lieu de surprendre : **la fracture numérique de genre est une réalité en Afrique francophone**, et son ampleur n'est pas négligeable. Il s'évalue par un indice global de 0,64 qui signifie que quand les hommes ont "dix chances", dans le vaste et multiforme secteur des TIC, les femmes n'en ont que six.

A l'ère du savoir, ce bilan est mitigé, tant pour les femmes que pour l'ensemble des pays dont elles représentent la moitié de la population. En effet, cet indice global masque d'importantes disparités. La fracture numérique de genre, **réelle en termes d'accessibilité**, est **bien davantage inquiétante en ce qui concerne la capacité à les utiliser et le savoir véhiculé par les contenus** et **très grave** en termes de **participation à la décision** dans le secteur des TIC.

Ces résultats, **peu rassurants dans l'immédiat et préoccupants à long terme**, doivent particulièrement interpeller les décideur-e-s politiques, tant publics que civils, pour orienter stratégiquement leur action vers la construction d'une société africaine de l'information informée, responsable, citoyenne et inclusive.

L'ensemble du travail est basé sur les problématiques relatives au genre, aux TIC et à l'utilisation d'indices comme outil de décision, desquelles le public des décideurs, et davantage encore le grand public, peuvent être peu familiers. D'une part, le genre (donnée sociale) est couramment confondu avec le sexe (donnée biologique) ou réduit "aux questions de femmes". L'égalité hommes-femmes est pourtant une composante intrinsèque d'un développement durable et équitablement partagé. Or, pour la plupart des gens, elle paraît souvent, au mieux, simplement souhaitable. Elle est même encore très souvent considérée comme un objectif "accessoire" des politiques de développement national, qu'il convient de subordonner à d'autres intérêts jugés supérieurs. D'autre part, le secteur des TIC est très souvent perçu comme se limitant aux seules questions d'équipement, d'accès, d'infrastructure et de connexion. Pour corriger ces conceptions inexactes, et établir le cadre de référence général dans lequel notre travail s'inscrit, un "Manuel de première urgence à l'intention des décideurs" a été produit par le Réseau Genre et TIC (**"Citoyennes africaines ..."** 2004), en prélude à la présente recherche.

Pour une synergie régionale

Les résultats de cette recherche veulent d'abord être utiles aux décideurs politiques responsables de la formulation, de l'application et de la mise en œuvre des politiques dans le secteur des TIC. Les raisons pour lesquelles les questions de genre doivent se voir accorder une place centrale dans les politiques de TIC sont détaillées dans **"Citoyennes africaines"** (déjà cité). La présente recherche apporte des chiffres et données à l'appui des thèses présentées dans ce manuel de plaidoyer.

Selon les contextes nationaux, elle s'adresse aux responsables des services publics concernés par les TIC et à leurs conseillers, directeurs et agents chargés de les mettre en œuvre, ainsi qu'aux représentants, élus et parlementaires qui votent les lois applicables au secteur. Ses résultats devraient être utiles aux responsables de la formulation, mise en œuvre et surveillance des politiques de genre et/ou de TIC des différents acteurs de la société de l'information, tels que les directeurs et décideurs de haut niveau des organismes du secteur parapublic ou privé (agences de télé-

communications, des postes, de la radio et télévision, de la téléphonie). Ils doivent attirer l'attention des responsables des instances en charge des médias et de l'audiovisuel et les entrepreneurs privés de TIC (opérateurs de télécommunication, fournisseurs de services...), tout comme des représentants des organisations internationales, multilatérales ou bilatérales de coopération au développement en charge des TIC et/ou de genre, et les responsables d'organisations de la société civile, organisations non gouvernementales, organisations communautaires de base et organisations et associations de femmes.

En outre, ce travail a également l'ambition d'être utile aux représentants des médias, chargés de l'information du grand public sur les questions de développement et à la communauté de la recherche dans le domaine universitaire, statistique, et du développement, engagée dans la production de statistiques et indicateurs pertinents pour la société de l'information. Enfin, il souhaite informer le grand public et les citoyen-ne-s, qui, du fait de l'élargissement de la participation démocratique à la gouvernance, sont investi-e-s du rôle de décideur-e-s ultimes dans la cité mondiale.

L'objectif poursuivi en produisant cette analyse régionale des données collectées dans les six pays étudiés, n'est pas vraiment – en dépit de l'appel lancé dans ce sens par les acteurs impliqués dans l'organisation de la société de l'information (*"Atelier conjoint", 2003 ; UIT, 2003*) – de procéder à un classement ou à des comparaisons. Il est de promouvoir l'intérêt pour les questions de genre et de TIC dans la sous région francophone de l'Afrique, en construisant une démarche et des outils permettant de susciter une action concertée pour l'égalité de genre dans la société africaine de l'information.

Dans les pages qui suivent, la section intitulée **"Des politiques de développement durable"** rappelle pourquoi il est indispensable, à l'aube de la société de l'information, de prendre en compte les questions de genre dans les politiques de TIC, si l'on veut réellement arriver à lutter contre la pauvreté, objectif premier de développement dans la région qui nous préoccupe. La section **"Construire un indicateur pertinent"** retrace la méthode suivie pour déterminer comment appréhender, en vue de la

mesurer, la situation relative des femmes et des hommes dans le secteur des TIC. "**Un faisceau d'inégalités**" présente les résultats et données issus de la recherche de terrain, et la dernière section en propose une analyse synthétique et ouvre des pistes d'actions pour **promouvoir l'équité de genre**.

parenté conjointe

plaidoyer au sénégal



Téléchargez gratuitement votre copie :

[http://www.famafrique.org/parenteconjointe/documentsecrits/
plaidoyer-conjointe.pdf](http://www.famafrique.org/parenteconjointe/documentsecrits/plaidoyer-conjointe.pdf)

Des politiques de développement durable

Au moment où la communauté mondiale se préoccupe d'organiser les conséquences de la révolution numérique induite par la pénétration mondiale des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans tous les domaines, les acteurs engagés dans la formulation et l'organisation de la société mondiale naissante s'accordent à rappeler que *"le mieux-être des personnes reste l'objectif final du développement"* (**Société Civile pour le SMSI, 2003**).

L'égalité de genre et les TIC pour lutter contre la pauvreté

Les pays d'Afrique francophone, dont la plupart figurent parmi les plus pauvres de la planète (**PNUD, 2004**), doivent orienter leur intérêt pour les TIC en fonction de la capacité de celles-ci à promouvoir les objectifs de développement énoncés dans la Déclaration du Millénaire, et notamment : l'éradication de l'extrême pauvreté, l'égalité hommes-femmes et l'autonomisation des femmes (**Sommet Mondial sur la Société de l'Information, 2003**). Les TIC, moteur et symbole de la mondialisation, doivent contribuer à promouvoir un développement solidaire, durable et démocratique, centré sur les communautés (**Thioune, 2003**) et la coopération régionale (**ECA, 2003**). Il est bien certain que les TIC ne peuvent, à elles seules, instaurer l'égalité de genre ou mettre fin à la pauvreté (**APCWNSP "Policy Guide ..."**) : elles ne sont que des outils, des moyens à utiliser dans le cadre de politiques de développement humain.

Les six pays concernés par cette recherche font partie de la région située "du plus mauvais côté" de la fracture numérique mondiale, comme en témoigne l'Indice d'Accès Numérique calculé par l'IUT (**Simard, 2003**). Ils ont fait le pari sur les TIC comme outil de développement et ont mis en place des politiques et stratégies nationales dans ce sens. Constituant la majorité des pauvres de cette région pauvre, la moitié des ressources humaines que représente

la population féminine semble en marge de cette évolution. Bien qu'investies d'un rôle social et économique prépondérant au quotidien, elles restent invisibles dans la vie publique. Les inégales relations de genre ne sont pas prises en compte dans les politiques de TIC : cette constante transcende les contextes géographiques et culturels spécifiques aux six pays. De la même manière, les politiques de promotion de la condition des femmes et de lutte contre la pauvreté mises en place dans chacun de ces pays ne font pas de lien avec les politiques de TIC, et il y a là un risque majeur tant pour les femmes que pour la société africaine de l'information en cours de formation.

Trois décennies ont suffi pour démontrer (*Parpart et Connelly, 2000*) qu'il n'est pas indifférent, en termes de chances et de possibilités, d'être un homme ou une femme dans la société (**Encadré 1**). Comme le rappelle la *CEA (2004)*, "*l'égalité entre les sexes ne signifie, en aucune façon, similitude entre hommes et femmes, mais renvoie à l'égalité de droits, de participation, de chances, d'accès et de contrôle sur les ressources*".

Encadré 1 - Genre et TIC : les stéréotypes demeurent

"L'Office des Postes et Télécommunications est un département prioritaire, très technique. Les femmes y apportent ce qu'elles peuvent, mais en gros, ce sont les hommes qui abattent le plus gros travail, à cause de l'indisponibilité des femmes. Elles doivent rentrer à la maison pour s'occuper de leur ménage au moment où les hommes sont au charbon. Voilà une réalité. Ceci conduit forcément à une baisse de productivité. Voilà des freins. Mais généralement les femmes apportent beaucoup d'humanité dans leurs prestations : bon accueil, bon tempérament et rigueur, surtout dans la gestion des finances. C'est important !..." (*Responsable, Service des Ressources Humaines, Office des Postes et Télécommunications, Bénin*)

"L'équité entre les femmes et les hommes est un creuset pour le développement d'un pays. Si on aide la femme à s'orienter, si on lui ouvre la voie, elle peut tout faire. Le genre éveille l'intelligence des deux sexes. Mais le courage, l'audace, la volonté manquent aux femmes." (*Homme, cadre, Commune de Parakou, Bénin*)

Les inégalités de genre – les inégalités de statut et de chances entre les hommes et les femmes – ne tiennent pas à un ordre supposé naturel ou biologique, mais sont créées et maintenues

par des processus de construction sociale favorisant le genre masculin (*APC/WNSP, "Méthodologie GEM" ; Réseau Genre et TIC, 2004*). L'incidence des inégalités de genre sur le mal-développement est si importante que la communauté mondiale s'est accordée pour faire de la réduction de ces inégalités l'un des huit Objectifs du Millénaire pour le Développement (*ONU, 2002*).

La réalité des inégalités de genre, dans les domaines démographique, éducatif, sanitaire, professionnel et politique, a pu être mise en évidence grâce à un travail de collecte de données désagrégées selon le sexe. Dans le secteur multiforme et stratégique des technologies de l'information et de la communication, une entreprise similaire doit être menée sans retard, au besoin sous la pression des organisations de femmes. En effet, celles-ci sont bien conscientes que : "*Sans données, pas de visibilité ; et sans visibilité, pas de priorité*" (*Huyer & Westholm, 2001*), surtout en matière de stratégie politique ou d'allocations budgétaires. Les données actuellement utilisées pour la planification des TIC (cf. **Tableau 1**) sont terriblement aveugles aux questions de genre et, par conséquent, inaptés à appuyer des politiques correctives.

Dans la vie quotidienne et pour peu qu'on se donne la peine de les observer, les inégalités de genre sont facilement repérables, dans les domaines **de l'accès aux ressources et aux capacités** (économiques, éducatives, financières, en temps). Mais celles-ci sont les **conséquences d'inégalités en termes de participation au contrôle et au pouvoir de décision, dans les sphères publiques et privées**. C'est à cause de la faible participation des femmes aux instances de décision, que les besoins, préoccupations et valeurs féminines sont "invisibilisées" dans une vision dominante déterminée par le modèle masculin (*Klasen, 2004*).

Tableau 1 : Indicateurs des TIC en Afrique : l'invisibilité des questions de genre

| | BJ | BF | CM | ML | MR | SN |
|--|------|------|------|------|------|------|
| Nombre total d'abonnés au téléphone, pour 100 hab. 2003 | 4,31 | 5,13 | 2,39 | 1,03 | 10,4 | 7,77 |
| Télédensité effective, 2003 | 3,36 | 1,85 | 4,43 | 0,53 | 9,22 | 5,56 |
| Lignes téléphoniques principales, pour 100 hab., 2003 | 0,95 | 0,53 | 0,7 | 0,53 | 1,18 | 2,21 |
| Pourcentage de ménages ayant un téléphone, 2002 | 3,7 | 1,7 | n.d. | 2,4 | 2,9 | 17 |
| Publiphones, pour 1000 hab. 2002 | 0,08 | 0,42 | 0,45 | 0,23 | 1,37 | 1,6 |
| Publiphones, % des lignes principales 2002 | 0,98 | 8,15 | 6,93 | 6,03 | 11,6 | 6,63 |
| Abonnés au téléphone mobile cellulaire, % croissance 1998-2003 | 107 | 142 | 193 | 124 | n.d. | 83,8 |
| Abonnés au cellulaire en % des abonnés au téléphone | 78 | 77,6 | 86,4 | 48,2 | 88,7 | 71,6 |
| Personnel des télécommunications, % des femmes, 2002 | 12,8 | 13,3 | n.d. | 22,4 | 28,8 | 23,5 |
| Internet, utilisateurs, pour 100 hab. 2003 | 1 | 0,39 | 0,38 | 0,24 | 0,37 | 2,17 |
| Micro-ordinateurs, pour 100 hab. 2003 | 0,37 | 0,21 | 0,57 | 0,14 | 1,08 | 2,12 |
| Taux d'alphabétisation des adultes | 38,6 | 24,8 | 72,4 | 26,4 | 40,7 | 38,3 |
| Taux de scolarisation | 49 | 22 | 48 | 29 | 43 | 38 |
| Indice d'accès numérique | 0,12 | 0,08 | 0,16 | 0,09 | 0,14 | 0,14 |
| Population, total, 2003, millions | 7,03 | 12,3 | 16,3 | 10,9 | 2,75 | 10,4 |
| Population, densité par km ² , 2003 | 62 | 45 | 34 | 9 | 3 | 53 |
| PIB par hab. US \$, 2002 | 413 | 220 | 670 | 318 | 365 | 506 |

Source : IUT, 2004

Mesurer les disparités de genre

Pour attester de ces réelles différences de statut entre les hommes et les femmes, le PNUD publie depuis 1995 et pour l'ensemble des pays du monde, l'**Indice Sexospécifique du Développement Humain (ISDH)**. L'ISDH mesure les variations selon le genre, de l'**Indice de Développement Humain (IDH)** en combinant les indicateurs d'espérance de vie, de niveau d'éducation et de revenus. L'**Indicateur de la Participation des Femmes (IPF)** le complète en révélant la part prise par les femmes dans la vie économique et politique (*PNUD, 2004*)⁵.

⁵ Voir en Annexe 4, les principaux indicateurs de disparités de genre disponibles pour les six pays concernés par la recherche.

Social Watch commente les résultats de l'ISDH en remarquant que "dans les pays où l'inégalité de genre est plus marquée, les ratios de disparités femmes/hommes en alphabétisation et en scolarisation primaire s'établissent autour de 0,7, et en scolarisation secondaire et supérieure autour de 0,3. Dans ces mêmes pays, les taux de disparités en termes de revenus et d'activités économiques montrent que les femmes reçoivent en moyenne 60% de la rémunération perçue par leurs homologues masculins, alors qu'elles représentent environ 50% de la force de travail. Dans les pays les moins bien classés, les femmes peuvent ne percevoir que 30 % des rémunérations et représenter 6% de la population active. (...) C'est dans le domaine de la représentation politique (et notamment de la place des femmes au parlement) que l'on trouve les plus grandes variétés d'indicateurs à l'intérieur de pays relevant d'un même groupe" (**Social Watch, 2004**).

Cette organisation note cependant des progrès "légers à significatifs" en termes d'égalité de genre, dans les domaines de l'alphabétisation et de la scolarisation primaire, ainsi que dans la participation des femmes aux postes de décision publique. Mais, même en 2004, les femmes ne constituent, pas plus de dix à vingt pour cent des parlementaires des six pays concernés par la présente recherche (**Union Inter-Parlementaire, 2004**). De plus, l'étude comparée des classements des pays selon d'une part l'IDH et d'autre part l'ISDH amène à conclure que les pays les moins bien classés en termes de développement humain sont aussi les moins bien classés en termes d'égalité de genre.

Tableau 2 : Développement humain et égalité de genre : en fin de peloton

| Rang de classement selon l'IDH et l'ISDH | BJ | BF | CM | ML | MR | SN |
|--|-----|-----|-----|-----|-----|-----|
| Indice de Développement Humain (sur 177 pays) | 161 | 175 | 141 | 174 | 152 | 157 |
| Indice Sexospécifique de Développement Humain (sur 144 pays) | 130 | 143 | 111 | 142 | 124 | 128 |

Source : PNUD, 2004

Social Watch fait remarquer : *"Bien qu'il soit tentant, et certes utile, de vouloir unifier en un seul chiffre les différentes dimensions qui témoignent de l'égalité de genre, une réelle perspective de genre devrait en fait être prise en compte de manière horizontale, dans toutes les dimensions considérées pour analyser le développement social, et donc servir à définir le concept même de développement social : **cela n'a pas de sens de dire qu'un pays "est développé" et "a atteint l'égalité de genre" quand celle-ci est une condition nécessaire du développement.**"*

La **Commission Economique pour l'Afrique (2004)** vient de mettre au point la méthodologie de calcul d'un **Indice du Développement et des Inégalités entre les Sexes en Afrique (IDISA)**, qui devrait être publié tous les trois ans, pour permettre aux décideurs d'évaluer les performances des politiques et des programmes, d'améliorer les connaissances et de rendre plus visibles les questions de genre (**Encadré 2**). L'IDISA permet de comparer les disparités de genre et les performances des politiques entre les pays africains plutôt qu'entre des pays qui ont des réalités extrêmement différentes en matière de développement.

L'IDISA mesure la disparité entre les sexes, mais ne permet pas de situer les résultats par rapport à des niveaux absolus de bien-être, ni aux performances socioéconomiques générales d'un pays. Il doit donc être interprété en relation avec d'autres indices qui mesurent le développement humain et la pauvreté : ceux-ci dépendent du revenu national d'un pays, comme **l'Indice de développement humain** et **l'Indice de pauvreté humaine**, produit annuellement par le PNUD. L'IDISA bien qu'encore embryonnaire et limité à la seule variable du genre comme facteur de disparités, **permet de rendre visibles les effets des politiques africaines sur l'égalité de genre**, et de servir d'outil pour amorcer un processus d'intervention significatif et objectif dans la promotion de l'égalité de genre pour le développement durable pour tou-te-s. Cependant l'indicateur d'accès aux technologies de l'information et de la communication n'a pas encore été retenu, parmi bien d'autres, dans le calcul de l'IDISA.

Encadré 2 - IDISA : démarche méthodologique

La première composante de l'IDISA, l'**Indice de la condition de la femme (ICF)**, mesure les inégalités relatives de genre à l'aide d'indicateurs quantitatifs (l'éducation, la santé, les revenus, l'emploi du temps, l'emploi, l'accès aux ressources, la représentation politique formelle et informelle). La deuxième, le **Tableau de bord de la promotion des femmes en Afrique (TBPFA)** mesure les progrès réalisés en matière d'avancement et d'habilitation des femmes. L'ICF et le TBPFA reposent sur trois composantes qui regroupent au total 42 indicateurs : le "**pouvoir social**" (les capacités), le "**pouvoir économique**" (les opportunités), le "**pouvoir politique**" (le pouvoir d'action ou la capacité d'influencer et de contribuer aux résultats) ; le TBPFA comporte une quatrième rubrique qui cible les **droits de la femme (CEA, 2004)**

Si la démarche du PNUD a inspiré notre entreprise de conceptualisation d'un indice synthétique de la fracture numérique de genre, nous avons, comme la CEA, procédé selon une démarche analytique pour identifier comment le composer. Pour cela, nous nous sommes tournés vers les propositions avancées par les spécialistes en genre et TIC, notamment dans le contexte du processus du Sommet Mondial sur la Société de l'Information, et que nous détaillons ci-dessous.

Les symptômes de la fracture numérique de genre

La place nécessairement centrale du genre dans le développement durable, y compris celui de la société numérique, a été rappelée à Bamako, dès la première conférence organisée dans le contexte du processus du SMSI (**Caucus sur le Genre du SMSI, 2002**), prolongeant le plaidoyer sur l'importance stratégique des TIC pour les femmes africaines (**APC-Femmes-Afrique et FEMNET, 2000 ; Rathgeber & Adera, 2002**).

La "**Méthodologie d'Evaluation en Genre des Initiatives de TIC (APC/WNSP)**" indique que des facteurs autres que le revenu et l'éducation influent sur la fracture numérique. Il s'agit entre autres du genre, de l'âge, de la localisation, de l'origine. De plus, une analyse de genre de la fracture numérique ne peut se résumer aux disparités en termes d'accès : pour les femmes, les TIC ne

sont pas "seulement un outil de plus". Leur importance stratégique tient à ce qu'elles peuvent, si elles sont utilisées à cela, combattre les facteurs qui sont à l'origine de la marginalisation et de l'isolement des femmes, du fait des capacités d'expression et d'action collective qu'offrent les TIC.

De nombreux travaux, menés - principalement en langue anglaise - par les organisations du mouvement des femmes, de la société civile et de la communauté internationale, ont procédé à l'analyse théorique des interconnexions entre le genre, les TIC et le développement, en termes d'utilisation, d'obstacles, d'éducation et de formation, d'impact sur le travail, de mondialisation et de promotion économique et politique des femmes (**Hafkin & Taggart, 2001**). L'UNESCO a publié une remarquable synthèse en langue française (**Primo, 2003**) des relations entre les disparités de genre et le fossé numérique, et dressé un inventaire détaillé des obstacles socio-culturels et institutionnels qui fondent et pérennisent les disparités entre hommes et femmes face aux TIC. L'étude de **l'UNESCO (2003)** sur le statut de la recherche sur le genre et les TIC dans la société de l'information confirme l'existence de la fracture numérique de genre, et que les priorités d'action, outre l'utilisation égale des TIC par les hommes et les femmes, doivent être centrées sur la participation des femmes à la décision politique et à la production, l'alphabétisation numérique, et la levée des contraintes en temps liées au triple rôle des femmes.

Hafkin (2003) plaide pour que soient collectés des indicateurs sensibles au genre, dès le début du processus de collecte des données sur la société de l'information, afin de contribuer à l'instauration d'une société de l'information universelle et équitable. Elle recense les principaux problèmes de genre dans le secteur des TIC, tout en soulignant qu'un indicateur unique ne saurait suffire à rendre compte des questions d'équité entre les hommes et les femmes dans l'optique de la société de l'information.

Ces indicateurs, confirme **APC/WNSP**, doivent refléter une vision politique de la place et du rôle des femmes et des TIC dans la société de l'information : protection des droits des femmes et de la personne, refus de la discrimination et égalité des chances, transversalité et visibilité des rapports de genre, droit à la commu-

nication, à la sécurité, à l'accès, à l'éducation, au savoir et à la participation.

Ces différentes perspectives et propositions ont constitué le socle sur lequel nous avons construit le modèle théorique d'un indicateur synthétique qui tiendrait compte des plus importants aspects de la fracture numérique de genre.

Construire un indicateur pertinent

Un indicateur doit être pertinent, clair, compréhensible, fiable, et permettre d'expliquer, à l'aide d'un nombre succinct de mesures quantitatives et qualitatives, le plus de phénomènes possibles à la plus large audience possible d'utilisateurs.

Un indicateur sensible au genre doit permettre de "mettre en lumière les changements constatés dans les rapports hommes-femmes au cours d'une certaine période" (**ACDI, 1997**). Les indicateurs en genre et TIC devraient permettre d'évaluer comment les TIC contribuent à la promotion ou à la marginalisation des femmes, et à la reproduction ou la transformation des relations de genre. **APC/WNSP** rappelle que les indicateurs (quantitatifs) d'accès doivent être complétés pour permettre de répondre (qualitativement) à d'autres questions : qui prend les décisions relatives à l'accès aux technologies ? Qui crée les contenus utilisés, et dans quelle langue ? Comment les femmes utilisent-elles l'information à laquelle elles ont accès ? Comment les TIC aident-elles les femmes à promouvoir l'action collective et le plaidoyer pour le changement et la communication pour la démocratie ?

Un travail exploratoire et militant

Cette recherche quantitative et qualitative initiale s'est limitée à la collecte d'un ensemble de données simples ; elle devra être amendée, complétée et appliquée à d'autres contextes. Elle n'a pas d'autre ambition que d'être immédiatement utile aux bénéficiaires premiers de la recherche que sont les divers acteurs politiques du secteur des TIC. Elle procède intentionnellement, toutefois, d'une démarche militante : tout en reconnaissant que le genre n'est qu'un aspect parmi les multiples lignes de la fracture sociale et numérique, et en s'efforçant, chaque fois que possible et pertinent, de faire le lien avec les autres déterminants de disparités, son but premier est de mettre en relief l'incidence du genre sur la fracture numérique.

Enfin, ce travail ne vise pas l'exhaustivité. Son but n'est pas d'accumuler un maximum de données sur le vaste secteur que représentent les TIC, mais de présenter une vision globale, holistique et convergente sur la signification de la révolution numérique pour le devenir des rapports sociaux de genre.

S'inspirant des leçons apprises

Huyer & Westholm, 2001 recommandent que les indicateurs soient identifiés de manière participative. Pour nous, cela a signifié les construire à partir des propositions théoriques avancées par les spécialistes de genre dans le secteur des TIC, selon le principe d'ailleurs entériné au cours de ***l'Atelier conjoint de statistique sur le suivi de la société de l'Information (2003)***. Ce multipartenariat, "impliquant, outre les traditionnels instituts de statistique, les acteurs de la société de l'information, implique une révision critique des indicateurs traditionnellement utilisés, souvent inappropriés pour l'analyse politique" (***Minges 2003***).

International Telecommunication Union (2003) propose que l'appréciation de l'analyse de l'offre en infrastructures et équipements, jusqu'ici considérée comme le principal obstacle à l'amélioration de l'accès aux TIC, soit complétée par celle d'indicateurs – ventilés par catégories socio-économiques, y compris par sexe – témoignant de la consommation des produits et services de TIC. Le rapport, qui propose une liste d'"*indicateurs e-IUT*" à collecter dans les pays pour permettre de construire un Indice d'Accès Numérique sensible au Genre, cherche plutôt à identifier l'aspect féminin de certains indicateurs antérieurement conçus plutôt que d'adopter une problématique de genre pour identifier les indicateurs à observer.

Les organisations de femmes (***APC-Femmes-Afrique et FEMNET, APC/WNSP, Réseau Genre et TIC***) avancent qu'il serait partial de cantonner les femmes au rôle de consommatrices de produits et services de TIC, et de se contenter de mesurer leur part dans l'offre en infrastructure et dans la demande en utilisation. L'indicateur de la fracture numérique de genre doit considérer les femmes - en conformité avec la ***Déclaration de Principe du SMSI*** - comme "actrices-clé de la société de

l'information", et donc témoigner **aussi** de leur rôle citoyen et politique.

Les composantes de l'indicateur : les "4 C"

Un indicateur synthétique de la fracture numérique de genre devrait s'articuler sur les quatre composantes ci-après : le contrôle, la pertinence des contenus, les capacités, la connectivité. Nous avons choisi de les présenter ici dans l'ordre de leur importance stratégique pour la promotion de l'égalité de genre, plutôt que dans l'ordre habituellement utilisé dans les statistiques internationales.

La composante **Contrôle** devrait pouvoir témoigner des disparités de genre en termes de participation à la décision politique, économique, et citoyenne, du degré de préparation pour la prise en compte du genre dans les politiques de TIC, et de la sensibilité des politiques de TIC aux questions de genre. Cet indicateur devrait permettre de répondre aux questions suivantes :

- Quelle est la **place** (tant quantitative que qualitative) des femmes dans les organigrammes et dans les hiérarchies des hautes instances de décisions publiques, privées et civiles intervenant dans le secteur des TIC, aux niveaux de la direction, de la technique, du commercial et de l'exécution ?
- Quelles préoccupations de genre traduisent les **politiques**, législations et réglementations des TIC ? Quelle analyse de genre peut-on faire des principes fondateurs des politiques de TIC ?
- Les organisations de femmes sont-elles **actives** pour la promotion de l'égalité de genre dans le secteur des TIC ?

La composante **Contenu** devrait témoigner des dimensions de genre de l'utilisation faite des outils, produits et services de TIC, de la sensibilité aux questions de genre dans les produits de TIC, et de la pertinence des contenus en termes de genre. Cette composante devrait permettre d'évaluer :

- Quels types de contenus (loisirs, social, domestique, formation, économique, politique et citoyens) sont-ils "**consommés**" par quelles catégories de femmes ?
- Quels types de contenus sont-ils **produits** par et pour quels types de femmes ? Pour répondre à quels types de besoins ?

La composante **Capacités** devrait pouvoir témoigner du substrat de la fracture numérique de genre, en termes d’alphabétisation et de connaissances, ainsi que de sa tendance à se perpétuer, tant dans la société en général que dans le secteur des TIC en particulier. La composante capacité devrait étudier :

- Le **type et les niveaux** de formation en informatique et techniques de TIC.
- La **sensibilité au genre des formations** en TIC.
- La prise en compte des **aspects politiques dans les formations en TIC**.

Enfin, la composante **Connectivité** devrait expliquer les facteurs de la fracture numérique de genre en termes d’usage, c’est-à-dire sous l’angle de l’accès et de l’accessibilité. **L’accès** se comprend comme la disponibilité physique des infrastructures de réseau et télécommunications, des équipements et des services de TIC. **L’accessibilité** se réfère à la possibilité d’accéder à ces facilités, une fois leur disponibilité assurée. L’accessibilité aux TIC n’est pas une question neutre en termes de genre. Dans les lieux où l’accès (physique) est assuré, on peut constater que les femmes n’utilisent pas les TIC du fait de contraintes spécifiques à leur genre : elles connaissent davantage de contraintes que les hommes en termes de disponibilités financières, de mobilité, de temps. Elles sont très sensibles, de plus, aux aspects de sécurité et de violences. De ce fait, les normes et rôles sociaux de genre relatifs aux femmes font que les lieux d’implantation, heures, formats et coûts auxquels les outils, produits et services de TIC sont disponibles influent sur l’utilisation qu’en font les femmes, pour autant qu’ils soient disponibles. La composante connectivité devrait permettre de savoir :

- **Combien** de femmes utilisent les TIC par rapport à la population des hommes qui utilisent ces mêmes TIC ?
- **Qui et où sont** les femmes qui utilisent ces TIC par rapport à celle des hommes qui utilisent – ou pas – ces mêmes TIC ?
- **Où et comment** les femmes ont-elles accès (public, professionnel ou privé) aux TIC ?
- **Quel usage** (personnel, productif, citoyen) les femmes font-elles des TIC ?

L’indicateur synthétique de la fracture numérique de genre peut alors se construire selon les composantes et définitions présentées dans le **Tableau 3**.

Tableau 3 - Composantes de l'indicateur de la fracture numérique de genre

| | | Définition | Signification |
|--|--|--|--|
| | | Indicateur synthétique de la fracture numérique de genre | 1 - Contrôle |
| 12 - Disparités de genre au niveau hiérarchique supérieur des instances économiques des TIC | Témoin de la FNG en terme de décision économique | | |
| 13 - Disparités de genre au niveau hiérarchique supérieur des organisations de la société civile | Témoin de la FNG en termes d'action citoyenne | | |
| 14 - Nombre d'organisations de la société civile actives sur les questions de genre et TIC | Témoin du degré de préparation au plaidoyer pour la prise en compte du genre dans les politiques de TIC | | |
| 15 - Explicite référence à la prise en compte du genre dans les textes législatifs et réglementaires du secteur des TIC | Témoin la sensibilité des politiques de TIC aux questions de genre | | |
| 16 - Disparités en formation de genre dans les institutions de TIC | Témoin du degré de préparation à l'évolution des relations de genre | | |
| 2 - Contenus | 21 - Disparités de genre dans la consommation des produits virtuels | | Témoin du type d'utilisation faite des TIC |
| | 22 - Taux de produits électroniques (sites, listes, téléphoniques) nationaux traitant du genre en langue française ou nationale | | Témoin de la sensibilité aux questions de genre dans les produits de TIC |
| | 23 - Adéquation des contenus virtuels aux besoins exprimés des femmes et des hommes | | Témoin de la FNG en termes de pertinence de contenu |
| | 31 - Disparités de genre en alphabétisation/scolarisation (3 niveaux d'éducation : primaire, secondaire, supérieur) quelque soit la langue | | Témoin de l'origine de la FNG |
| | 32 - Disparités de genre en formation aux TIC | | Témoin de la FNG en termes de capacités d'usage |
| 3 - Capacités | 33 - Explicite prise en compte des questions de genre et de politiques de TIC dans les formations en TIC, (formateurs, bénéficiaires, contenus, méthodes) | | Témoin de la tendance de la FNG à se reproduire |
| | 34 - Disparité de genre chez les professionnels des TIC (informatique, et télécommunications), actifs/en formation : | | Témoin de la FNG en termes de formation |
| | | | Témoin de la FNG selon les TIC stratégiques |

Tableau 3 - Composantes de l'indicateur de la fracture numérique de genre (suite)

| | | Définition | Signification |
|--|------------------|--|--|
| Indicateur synthétique de la fracture numérique de genre | 4 - Connectivité | 41 - Disparités de genre dans l'utilisation des 3 TIC (ordinateur, Internet, téléphone portable) | Témoin de la FNG en termes d'accès |
| | | 42 - Disparités de genre dans l'accès à l'ordinateur et à Internet, selon le lieu d'accès (public, professionnel, privé) | Témoin de la FNG en termes d'accessibilité |
| | | 43 - Disparités de genre en termes d'abonnement au téléphone portable ou à une adresse e-mail | Témoin de la FNG en termes d'usage |
| | | 44 - Disparité de genre selon le mode d'usage des TIC : personnel, professionnel; citoyen | Témoin des raisons de la FNG en termes d'accès |
| | | 45 - Disparité de genre en terme de difficultés d'accès et d'accessibilité à Internet et au téléphone portable | |

(Le mode de calcul des indicateurs est présenté en Annexe 1)

Trois TIC stratégiques

Ne pouvant étudier l'ensemble des TIC, c'est-à-dire la totalité des équipements, logiciels, réseaux et médias permettant la collecte, le stockage, le traitement, la transmission et la présentation de l'information, ce travail se limite à l'étude de trois d'entre elles, retenues comme stratégiques pour la promotion de l'égalité de genre : l'ordinateur, Internet et le téléphone portable.

- **L'ordinateur** est l'outil de base de la participation individuelle à la civilisation numérique. Il permet à chaque personne de produire, stocker, et échanger ses propres informations, et, de plus, d'accéder à Internet.
- **Internet** permet l'accès public à la connaissance mondiale et à l'expression individuelle et citoyenne, par l'information, l'expression, la communication, le plaidoyer et l'action.
- **Le téléphone portable** est une technologie particulièrement importante dans le contexte africain (UIT, 2004), et en particulier pour les femmes africaines peu alphabétisées et scolarisées (FNUAP, 2004).

Il n'est bien sûr possible de les étudier que dans les zones a priori desservies en infrastructures d'accès, c'est-à-dire principalement en électricité (pour les ordinateurs), en téléphonie fixe (pour Internet), et en relais de téléphonie mobile (pour les téléphones portables).

L'enquête de terrain

Après avoir conçu, à partir des informations documentaires existantes, la grille théorique permettant, au travers des 18 indices regroupés en quatre composantes, de construire l'indicateur de la fracture numérique de genre, nous avons collecté sur le terrain les données qui permettraient d'en calculer les valeurs. Pour cela les membres de l'équipe ont d'abord réalisé une étude de contexte dans les six pays, précisant les caractéristiques socio-démographiques et socio-économiques de leurs populations, ainsi que les politiques et cadres institutionnels en genre et en TIC, et décrivant les principaux acteurs du secteur des TIC.

• Les outils d'enquête

Trois **outils de recherche** ont été conçus pour recueillir les données grâce auxquelles les différents indices sont calculés selon la méthodologie présentée en **Annexe 1** :

- i. Un **questionnaire adressé aux personnes** composant l'échantillon⁶ comportant 61 questions au total, dont 20 portant sur l'identification de l'enquêté, 3 sur sa connaissance de la question de genre, 9 sur l'ordinateur, 14 sur l'Internet, 5 sur le téléphone portable, et 10 sur l'appréciation des questions genre et TIC par la personne enquêtée. Ce questionnaire a été appliqué à un échantillon⁷ aléatoire (méthode des itinéraires) de 6743 personnes de plus de 15 ans⁸, respectant les caractéristiques des populations nationales en termes de sexe, d'âge et de lieu de résidence.
- ii. Un **questionnaire adressé aux institutions**, comportant 32 questions : 17 questions permettant l'identification du répon-

⁶ Les documents de travail sur lesquels se base la présente synthèse sont disponibles sur le site Indifract : <http://www.famafrique.org/regentic/indifract/accueil.html>. (Voir page 75)

⁷ Echantillon du questionnaire (individus et institutions confondus) : minimum 1000 par pays, soit : Bénin : 1006 ; Burkina : 1150 ; Cameroun : 1547 ; Mali : 1000 ; Mauritanie : 1000 ; Sénégal : 1040.

⁸ Excepté au Mali et en Mauritanie, où n'ont été interrogées que les personnes de plus de 18 ans.

dant et de l'institution, y compris sa composition en termes de genre, 5 portant sur ses politiques de formation en genre et de genre et TIC, quatre réservées aux seuls centres de formation, portant sur la prise en compte du genre dans les actions de formation, et 7 permettant de conclure et recueillir l'appréciation de la personne enquêtée. Ce questionnaire a été administré à 380 institutions sélectionnées par stratification et comprenant au moins 1/10^{ème} des institutions et centres de formation les plus importants. Les autres ont été choisis par tirage aléatoire dans la deuxième strate. La catégorie "Institutions" rassemble des organisations publiques (ministères, agences, parlement, conseils), privées (du secteur formel : opérateurs, FAI, associations professionnelles, télécentres ; et informelles : centres d'accès associatifs et communautaires, petits métiers liés aux TIC) et civiles (ONG, associations de femmes et de la société civile), ainsi que les centres de formation professionnelle et académiques, privés, universitaires et scolaires. Les instances régionales et initiatives de la coopération internationale actives dans le secteur des TIC et du genre n'ont été retenues que si elles développent des initiatives pertinentes dans le pays concerné.

Les données produites grâce aux deux questionnaires ont été traitées dans chaque pays et synthétisées selon le tableau de calcul des indicateurs présenté en Annexe 1, puis analysées et présentées en rapports nationaux. Une compilation de l'ensemble des bases de données a permis de présenter la présente synthèse régionale.

iii. Un **guide d'entretien semi-directif** a été élaboré pour servir de base à la collecte d'indicateurs qualitatifs, notamment de témoignages. Une **analyse de contenu** des textes de politiques de genre et de TIC ainsi que des sites web hébergés dans les pays a été menée, pour fournir les données permettant de fixer les indicateurs 15 et 22. L'indicateur 31 a été calculé à partir des données fournies par *l'UNESCO (2003)*.

• L'échantillon

Dans les six pays, l'échantillon est constitué de personnes et d'institutions des zones rurales, urbaines et semi-urbaines desservies en TIC. Cela n'aurait en effet pas de sens de vouloir examiner une fracture numérique de genre dans les zones non desservies en TIC.

L'échantillon global, composé de 6743 personnes dont 49,9% d'hommes et 50,1% de femmes, est représentatif de la distribution par sexe, âge, et milieu de résidence de la population. Il est composé de 62,4% de personnes résidant en milieu urbain, 18,6% en milieu péri-urbain et 19% en milieu rural. La sur-représentation des populations d'un niveau de scolarisation avancée (notamment au cycle secondaire) s'explique par la thématique de recherche : seules 10,1% des personnes de l'échantillon ne sont pas scolarisées, 15,5% l'ont été jusqu'au primaire, 52,1% au niveau secondaire et 29,2% au niveau supérieur. La répartition par âge est relativement représentative des pyramides des âges : 49,1% des personnes enquêtées sont âgées de moins de 25 ans, 45,1% a entre 25 et 50 ans, et 5,8% ont plus de 50 ans.

Une première exploitation des résultats a été opérée au niveau national, et est présentée dans les rapports nationaux de recherche (voir **note 6, page 39**). Les bases de données ont ensuite été harmonisées pour l'ensemble des pays, ce qui a permis la présentation des résultats qui suivent.

Un faisceau d'inégalités

Signification des valeurs de l'indice

Les résultats présentés ci-dessous se lisent de la manière suivante : un indicateur de valeur 1 traduit une situation d'égalité de genre parfaite. Si sa valeur est supérieure à 1, l'inégalité s'établit en faveur du genre féminin. En deçà de 1, l'indicateur montre une inégalité en faveur du genre masculin.

Si la variation par rapport à 1 est de faible ampleur, par exemple de l'ordre de 0,95, l'inégalité est peu importante, on peut parler de simple fissure, ou fêlure. Un indice compris entre 0,95 et 0,80 traduit une inégalité manifeste, qui mérite d'être corrigée par des politiques appropriées.

Par contre, un indice compris entre 0,80 et 0,60 reflète une grave inégalité en défaveur du genre féminin et attire l'attention sur la nécessité urgente de politiques volontaristes pour remédier à cette situation de cassure.

En deçà de 0,60, l'indice incite à agir d'urgence pour remédier à une alarmante situation d'exclusion des femmes et des questions de genre dans la société de l'information.

L'indicateur synthétique global : l'évidence de la fracture

L'indicateur synthétique de la fracture numérique de genre est calculé comme la moyenne de ses quatre composantes : contrôle, contenus, capacités et connectivité. Chacune de celles-ci est également la moyenne des indices qui la compose⁹. Sa valeur globale atteste que **la fracture numérique de genre, au détriment des femmes, est bien réelle : actuellement, les femmes ont 35% moins de chances que les hommes de bé-**

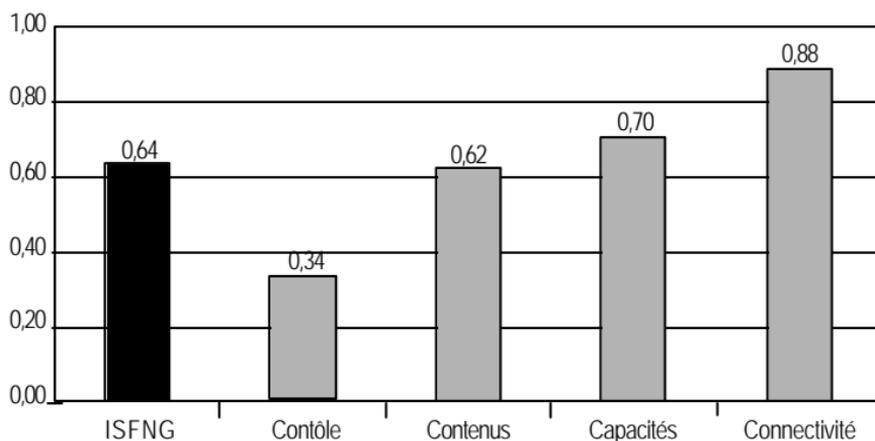
⁹ Le détail par pays est présenté en Annexe 2.

néficier de la société africaine de l'information. Cela justifie les préoccupations avancées par les spécialistes en genre et TIC et leurs actions en faveur de politiques correctrices volontaristes pour la réduire.

Cet indice synthétique recouvre des niveaux variables de disparités selon les quatre domaines que nous avons retenus comme significatifs. **La situation est sérieusement préoccupante en matière de contrôle** : les chances des femmes représentent le tiers seulement de celles des hommes. Les indices de disparités de genre en termes de contenus et de capacités manifestent une inégalité de l'ordre d'un tiers. En termes de **connectivité, c'est-à-dire d'accès (physique) et d'accessibilité (sociale)**, les disparités sont réelles, mais moins importantes : **les femmes ne sont marginalisées "que" d'un dixième** par rapport aux hommes (voir figure 1).

C'est donc dans les domaines du **contrôle, des contenus et des capacités**, où les disparités de genre sont les plus sérieuses, que devraient être **prioritairement développées des politiques assurant une société inclusive de l'information**. Les disparités nettes, bien que moindres, enregistrées dans le domaine de la connectivité, devraient être **corrigées** par des actions vigilantes.

Figure 1 - Les quatre composantes de l'indicateur synthétique de la fracture numérique de genre

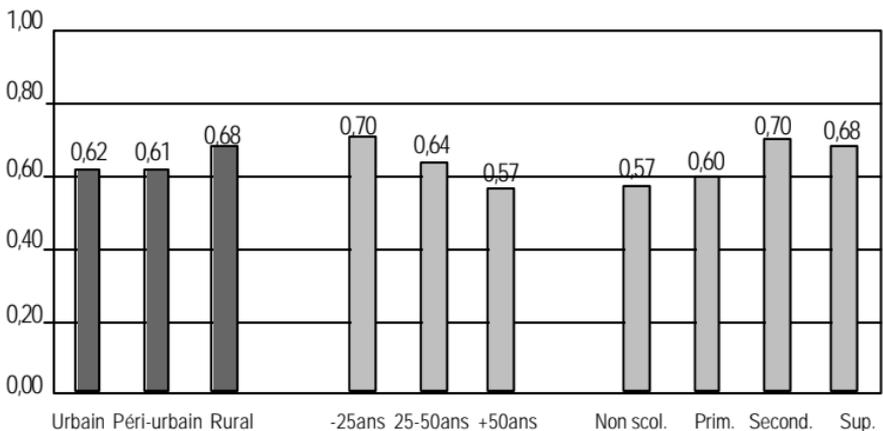


L'indicateur régional de la fracture numérique de genre varie selon le milieu de résidence, l'âge et le niveau de scolarisation. Les inégalités de genre semblent **moins importantes en milieu rural** qu'en milieu urbain et péri-urbain. Les disparités sont **moins fortes chez les jeunes** que chez les adultes et les seniors, et **moindres parmi les populations scolarisées (niveau secondaire et supérieur)** que chez les personnes peu ou pas scolarisées.

La meilleure sensibilité au genre chez les populations jeunes et scolarisées au niveau secondaire peut s'expliquer par l'impact des **politiques publiques d'alphabétisation numérique jointes aux récentes politiques de scolarisation des filles**, comme au Cameroun ou au Burkina Faso. Cela pourrait peut-être expliquer pourquoi les personnes (les adultes, et surtout les seniors, et les personnes ayant suivi un cycle d'enseignement supérieur) entrées dans la vie professionnelle avant la véritable vulgarisation des TIC sont davantage touchées par la fracture numérique de genre.

A l'encontre de ce qui est généralement intuitivement avancé, notre échantillon ne témoigne pas de différences de disparités de genre entre les milieux urbain et péri-urbain, et celles-ci sont mêmes supérieures à celles relevées en milieu rural, pourtant défavorisé en termes de desserte en TIC (**figure 2**).

Figure 2 - Variations de la fracture numérique de genre : résidence, âge et scolarisation



L'indicateur de contrôle : un affligeant précipice

L'indicateur de contrôle rend compte de la participation des femmes à la prise de décision et à l'exercice du pouvoir dans le secteur des TIC. Les spécialistes en genre et TIC jugent que c'est un domaine d'importance stratégique, dans lequel il est important de mesurer la place qu'occupent les femmes, car c'est au niveau de la décision et de l'action politiques que pourront se mener les changements qui conduiront à davantage d'égalité entre les genres : ceux-ci ne seront effectifs que lorsqu'une "masse critique" suffisante de femmes sera présente dans ces domaines.

L'indicateur de contrôle a été mesuré au travers de six indices :

- Le taux des disparités de genre au niveau hiérarchique supérieur des instances de décision **politique** des TIC ;
- Le taux des disparités de genre au niveau hiérarchique supérieur des entreprises **économiques** des TIC ;
- Le taux des disparités de genre au niveau hiérarchique supérieur des organisations de la **société civile** ;
- La proportion des organisations de la société civile actives sur les questions de genre et TIC ;
- L'explicite référence à la prise en compte du genre dans les **textes législatifs** et réglementaires du secteur des TIC ;
- Les disparités par sexe de **formation au genre** dans les institutions de TIC.

La participation des femmes à la prise des décisions et la prise en compte du genre dans les politiques constituent l'aspect le plus inquiétant de la fracture numérique de genre : **en termes de contrôle, les femmes et les questions de genre ne "pèsent" que pour un tiers**. Leur marginalisation est particulièrement sensible dans les domaines de la **décision politique et économique**, mais bien moindre dans celui du **contrôle citoyen exercé par les organisations de la société civile (Encadré 3)**.

Encadré 3 - Minoritaires dans les espaces de décision

En dehors de certaines organisations professionnelles, les organisations de la société civile couvertes par l'enquête au Mali sont à majorité, voire totalement, composées de femmes. Mais 36% des institutions enquêtées n'ont aucune femme au niveau supérieur de la décision, et 60% n'ont pas de politique de genre (*Noudehou, 2005*)

La première femme mauritanienne Docteur en Mathématiques initie la Fête de l'Internet avant de diriger le Secrétariat d'Etat aux Technologies Nouvelles, changeant l'image de la femme en voile : sa jeunesse et sa féminité se reflètent sur les décisions et politiques du département (*Elkory, 2005*)

Au Bénin, 69,4% des hommes enquêtés, contre 30,6% de femmes, contrôlent les instances de décision politique en matière de TIC : s'ils sont 2,3 fois plus présents, une minorité d'entre eux disent connaître le concept genre (24% des hommes contre 100% des femmes) (*Gibigaye, 2005*)

On peut prévoir que **cette situation sera difficile à améliorer**, pour trois raisons :

- D'une part, seule une **infime partie des organisations de la société civile (OSC)** mène effectivement des programmes sur les questions de Genre et TIC.
- Ensuite la moitié seulement (voir **Encadré 4**) des pays étudiés ont des textes législatifs et réglementaires faisant **une référence explicite à la nécessaire égalité de genre dans les politiques de télécommunications**¹⁰.
- Enfin, moins de la moitié (0,48) du personnel des institutions de TIC a reçu une formation en genre¹¹ (voir **figure 3**)

¹⁰ Dans trois pays seulement (Burkina-Faso, Cameroun et Mali) les textes législatifs et réglementaires fondateurs des politiques de TIC mentionnent spécifiquement les questions d'égalité de genre comme question de principes. La valeur globale de cet indice (0) ne représente donc pas une moyenne de la situation mais traduit – pour respecter la cohérence qui a présidé au mode de calcul de l'indice – le fait que globalement la situation est imparfaite dans l'ensemble des pays étudiés et appelle à l'action (Voir Annexe 1).

¹¹ De plus, ce sont principalement les femmes qui en ont bénéficié, alors qu'elles sont minoritaires au niveau décisionnel de ces institutions.

Encadré 4 - Des politiques aveugles au genre

Au Bénin, la problématique genre et TIC n'est quasiment pas prise en compte dans les documents politiques de référence. Le **Plan d'Action de la Politique de Nationale de Promotion de la Femme**, ne met pas les questions de TIC en exergue et la **Politique et Stratégies des TIC au Bénin** ne fait qu'effleurer la question du genre en évoquant " la promotion de la jeunesse et du genre ". D'où un manque criant de données de base désagrégées par sexe permettant d'apprécier l'ampleur des disparités dans ce secteur. **(Gibigaye, 2005)**

La Mauritanie bien que très active pour la promotion de la femme et de l'égalité de genre, ne semble pourtant pas mettre l'accent sur l'insertion des femmes et des filles dans le domaine des TIC. Et sa politique de TIC n'est pas davantage explicite quant au rôle que les femmes doivent jouer dans ce domaine. **(Elkory, 2005)**

Les principes de la *Stratégie d'opérationnalisation 2004 du Plan de développement de l'infrastructure nationale d'information et de communication du Burkina Faso* reconnaissent clairement la place de la femme dans la société de l'information, mais l'aspect genre est dilué dans la plupart des axes d'intervention. Il faut se référer aux programmes sectoriels pour retrouver ces questions "jugées trop spécifiques". **(Ouedraogo, 2005)**

Le Code sénégalais des Télécommunications reconnaît comme principe de base l'égalité de traitement des usagers, mais n'analyse pas ce principe du point de vue du genre. Aucune corrélation n'est établie entre les deux problématiques transversales que sont le genre et les TIC. **(Niang, 2005)**

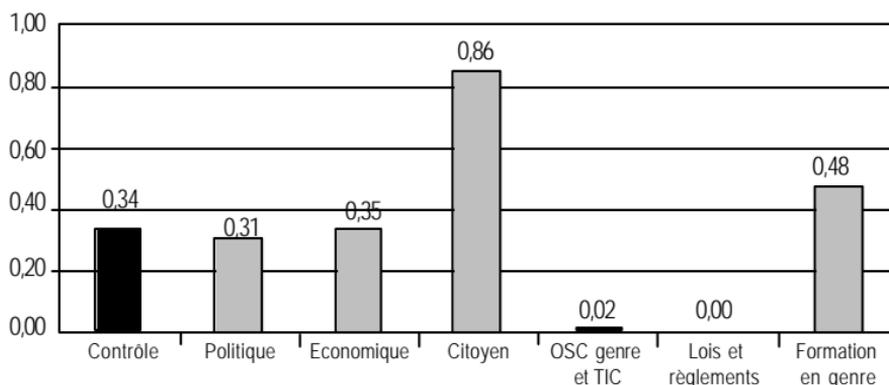


Figure 3 - Les six indices de l'indicateur de contrôle

Les disparités sont d'avantages accusées dans le domaine du contrôle politique et économique que dans celui du contrôle citoyen. Il est vrai que la plupart des organisations de la société civile, maintenant, mènent des programmes pour les femmes, si ce n'est sur le genre (**Encadré 5**). Les conditions de l'aide internationale au développement l'imposent : le plaidoyer international pour la nécessaire égalité de genre a fini par porter ses fruits.

Encadré 5 - Les questions de genre maintenant reconnues comme relevant de la citoyenneté

21 des 371 ONG du Burkina traitent explicitement des questions de genre, dont trois seulement travaillent sur la question genre et TIC. Cependant la grande majorité des ONG et OSC déclarent développer des programmes de genre, quelle que soit leur mission initiale (*Ouedraogo, 2005*)

L'indicateur de pertinence des contenus : la fascination des outils

Cet indicateur permet de préciser dans quelle mesure les contenus, véhiculés par les outils et applications des TIC prises en compte dans la recherche, contribuent à la promotion de l'égalité de genre. Trois indices permettent de le mesurer :

- **Le taux de disparités de genre dans la** consommation des produits virtuels ;
- **Le pourcentage de produits électroniques nationaux** traitant du genre ;
- **Le taux d'adéquation des contenus virtuels aux** besoins exprimés **par les femmes et par les hommes.**

En termes de contenus, la fracture numérique de genre est de plus d'un tiers. Cependant, cette valeur moyenne masque des réalités très disparates selon les indices. Les disparités de genre sont relativement **faibles en termes de consommation de produits virtuels** et quasiment **proches de l'égalité en ce qui concerne l'adéquation aux besoins** ressentis par les personnes interrogées. Or seuls **0,04% des produits virtuels produits et hébergés dans les pays traitent des questions de genre** (**figure 4**). Comme l'illustre l'**Encadré 6**, les contenus produits par les femmes et pour l'égalité de genre sont minimes, ou fortement marqués par l'extraversion.

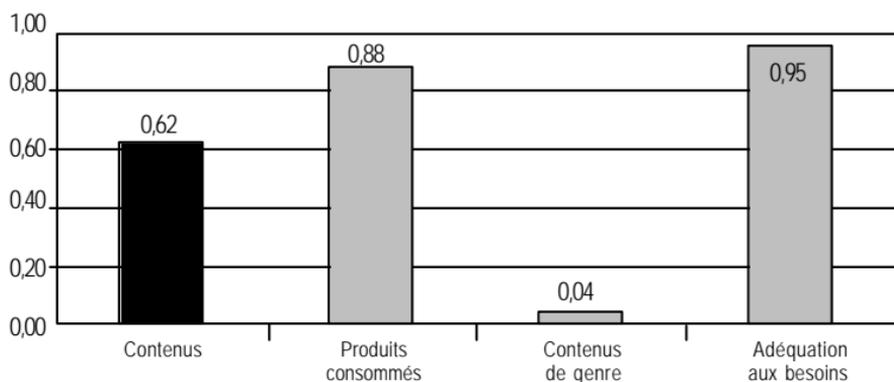
Encadré 6 - Peu de contenus endogènes

"J'utilise souvent Internet, pour communiquer, chatter, mais je ne suis pas encore satisfaite du résultat car je n'ai pas encore trouver le mari blanc que je recherche" (*Jeune femme (zone rurale de Bandjoun), Ouest Cameroun*).

Parmi les 60 sites web nationaux hébergés en Mauritanie, seul le site Maurifemme traite vraiment des questions de genre et TIC : la plupart des références à cette question se trouvent dans les sites web des institutions qui appuient le gouvernement et la société civile (*Elkory, 2005*)

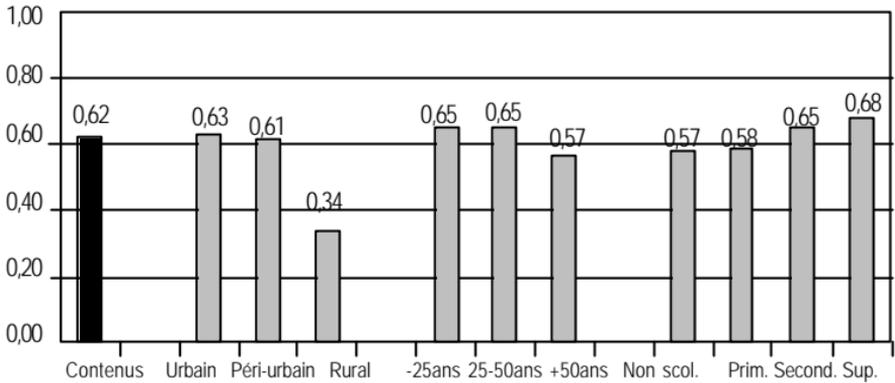
"Un regard sur la toile burkinabè montre la quasi-absence des femmes et des questions de genre. Les sites web des quelques associations féminines qui en ont ne sont pas interactifs. Les 7 femmes parmi les 80 membres de la liste Burkina-nitc.org interviennent très rarement" (*Ouedraogo, 2005*)

Figure 4 - Les trois indices de l'indicateur synthétique de pertinence de contenus



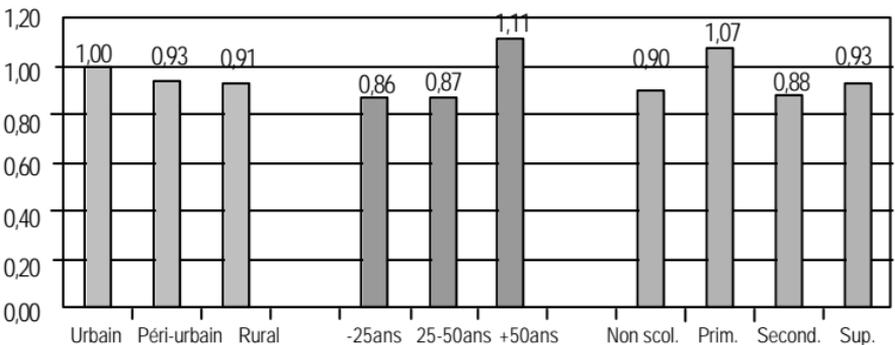
En termes de contenus, la fracture numérique de genre est **deux fois plus importante au sein des populations rurales** que parmi les populations citadines. Elle touche légèrement plus les **seniors** que les jeunes et les adultes. Elle tend à **décroître avec le niveau de scolarisation** (figure 5).

Figure 5 - Indicateur de pertinence de contenus selon la résidence, l'âge et la scolarisation



Pourtant, **autant de femmes que d'hommes estiment que les contenus auxquels ils ont accès du fait des applications des TIC correspondent à leurs besoins**. C'est particulièrement le cas des femmes chez les seniors et les personnes du niveau primaire de scolarisation (**figure 6**).

Figure 6 - Adéquation aux besoins exprimés : disparités de genre



Le contraste apparent entre la satisfaction des besoins et la quasi-inexistence de produits traitant des questions de genre peut s'expliquer. Comme l'ont fait ressortir les entretiens qualitatifs, les personnes interrogées, hommes et femmes **témoignent davantage de leur satisfaction par rapport à la fiabilité technique des applications de TIC** (besoin immédiat), **plutôt**

que de leur sensibilité critique au contenu des informations véhiculées par ces applications (besoin stratégique)¹², ce qui est sérieusement préoccupant dans une société qui, grâce aux technologies, se construit sur le savoir.

L'indicateur de capacités : une fracture nette, épargnant les jeunes scolarisé-e-s

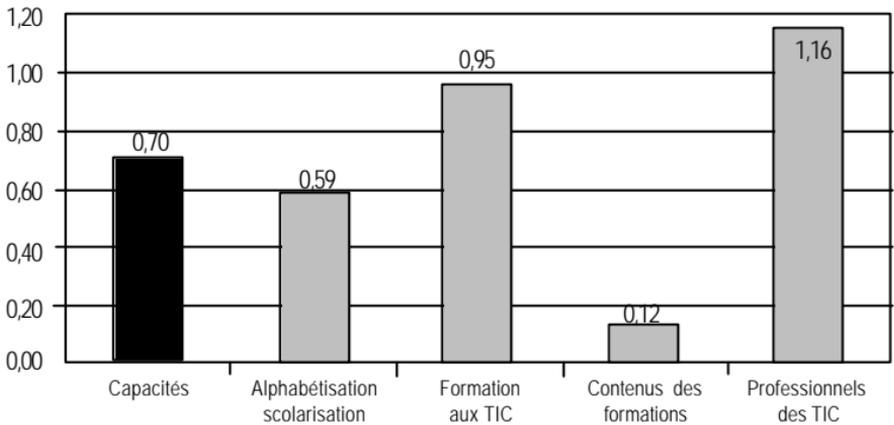
L'indicateur de capacité permet d'établir dans quelle mesure les femmes et les hommes sont en situation d'égalité de chances pour bénéficier de la société de l'information. Il repose sur quatre indices :

- Le ratio rendant compte des disparités entre les hommes et les femmes en matière **d'alphabétisation et de scolarisation**, quelle que soit la langue ;
- Le ratio témoignant des disparités entre les hommes et les femmes, en termes de **formation** (formelle ou informelle) **en informatique et à Internet**. Elles ont été étudiées à trois niveaux : alphabétisation numérique de base et avancée en informatique ou à l'utilisation d'Internet, formation à la production de contenus ;
- Le taux de formations en TIC prenant spécifiquement en compte les **questions de genre et/ou de politiques de TIC**, dans la sélection des formateurs et des bénéficiaires de formation, dans les contenus de formation et dans les méthodes pédagogiques ;
- Le ratio rendant compte des **disparités de genre dans les ressources humaines professionnelles des TIC** (actifs ou en formation), selon leur niveau.

Alors que le développement des capacités est la clé de l'insertion dans la société de l'information, les femmes sont globalement, nettement pénalisées, en particulier du fait qu'elles ont moins accès à l'école, et que les spécificités de genre ne sont quasiment pas prises en compte dans les contenus des formations (**figure 7**).

¹² L'analyse en termes de besoins immédiats et stratégiques est détaillée dans APCWNSP "Méthodologie d'évaluation en genre ..."

Figure 7 - Les quatre indices de l'indicateur de capacités



En termes de capacités à utiliser les TIC, les disparités de genre sont nettes et tiennent **principalement à la faible alphabétisation et scolarisation des femmes**. Or, si les **formations aux TIC bénéficient pratiquement à égalité aux hommes et aux femmes**, très peu d'entre elles présentent des **contenus spécifiques sur le genre dans les politiques de TIC**.

Par contre, **si globalement les femmes sont autant formées aux TIC que les hommes, elles restent à un niveau plus élémentaire**. Les **jeunes femmes du niveau secondaire sont les moins touchées** par la fracture numérique de genre : cela expliquerait la **forte proportion de femmes constatées dans le corps des professionnels des TIC**. En effet, bien que les femmes soient **presque moitié moins alphabétisées que les hommes**, elles sont **largement plus nombreuses, numériquement parlant, chez les professionnels des TIC**.

Encadré 7 - Des politiques affirmatives pour lever les obstacles de genre

Le Cameroun a supprimé les frais de scolarisation et mis en place des filières et programmes d'enseignement informatique, notamment au bénéfice des femmes. Pourtant, elles sont très souvent reléguées à une position subordonnée, ce qui entrave leur accès aux ressources et la façon dont elles les contrôlent, leur mobilité et leur capacité à décider. Près de la moitié de la population – dont 70% de femmes - vit avec moins de 1 US \$ par jour, et les femmes sont largement moins bien rémunérées que les hommes. La politique publique préconise que chaque ministère compte au moins 30% de femmes, objectif qui est loin d'être atteint (*Tankeu, 2005*)

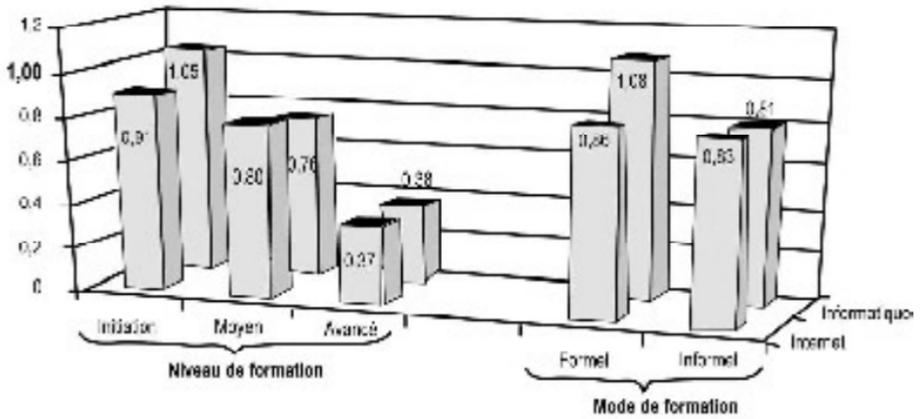
"Si les femmes sont compétentes, il n'y a pas de raisons qu'on les favorise. Mais mettre en place un système pour permettre une meilleure accessibilité des femmes aux TIC, ne pose pas de problèmes. Toutefois, elles doivent lutter pour se mettre en valeur" (*Responsable des ressources humaines et informatiques, Assemblée Nationale, Burkina Faso*)

"Nous réservons d'office des places pour les femmes voulant s'inscrire à nos formations, et elles bénéficient de tarifs préférentiels" (*Responsable des Centres Multimédias de la Mairie de Ouagadougou*)

"L'Association Yam Pukri, en recherchant l'efficacité, prend implicitement le genre en compte (horaires à la carte, préférence aux formatrices femmes) : 60% des personnes formées sont des femmes" (*Directeur, Yam Pukri, Burkina Faso*)

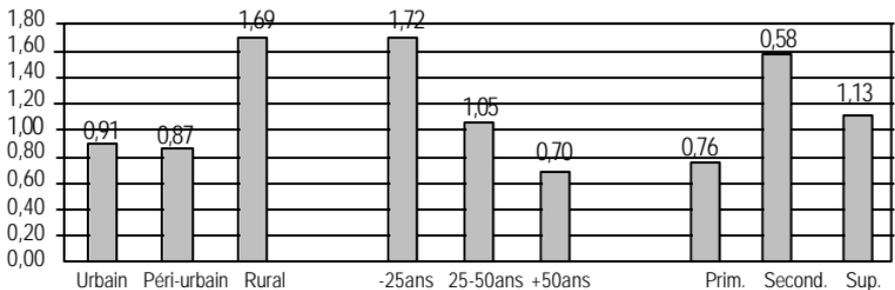
Certes, les femmes et les hommes bénéficient presque autant des formations en TIC. Mais les **disparités s'accroissent si l'on tient compte du niveau de formation** : elles se font sentir **dès le niveau moyen, et sont importantes au niveau avancé**. Par ailleurs, si les femmes sont formées **à l'informatique** dans les mêmes proportions que les hommes dans les instances formelles de formation, elles sont **marginalisées dans les systèmes informels** de formation. En ce qui concerne la **formation à Internet, elles sont tout aussi bien marginalisées dans le système formel qu'informel (figure 8)**. Le statut marginalisé des femmes se répercute sur leur place dans le secteur des TIC, malgré certaines avancées en termes de scolarisation des filles (**Encadrés 7 et 8**)

Figure 8 - Niveaux et modes de formation en informatique et à Internet : disparités de genre



L'enquête a révélé clairement que les **disparités de genre sont en faveur des femmes chez les professionnels des TIC dans les secteurs de l'informatique et des télécommunications**. Les femmes représentent même la très nette majorité des jeunes professionnels des TIC et de niveau de formation secondaire, ainsi que, mais dans une moindre mesure, de niveau de formation supérieure. En milieu rural, les disparités de genre sont nettement en faveur des femmes. En revanche, les disparités sont en leur défaveur en milieu urbain et surtout en milieu péri-urbain (**figure 9**)

Figure 9 - Disparités de genre chez les professionnels des TIC : milieu de résidence, âge et scolarisation



Encadré 8 - Les femmes dans le secteur des TIC : au bas de l'échelle

Dans les nombreux cybercafés et centres privés de formation en TIC étudiés, au Cameroun et au Bénin, les femmes sont fortement représentées, mais elles occupent généralement des postes de caissières, réceptionnistes et secrétaires, opératrices de saisie, tout en se reconnaissant comme faisant partie du secteur de l'informatique. C'est particulièrement le cas en zone rurale, où on enregistre de forts taux d'abandon scolaire chez les femmes qui prennent d'assaut les centres d'initiation en informatique. Toutefois, dans l'ensemble, les hommes sont majoritaires et occupent des positions stratégiques.

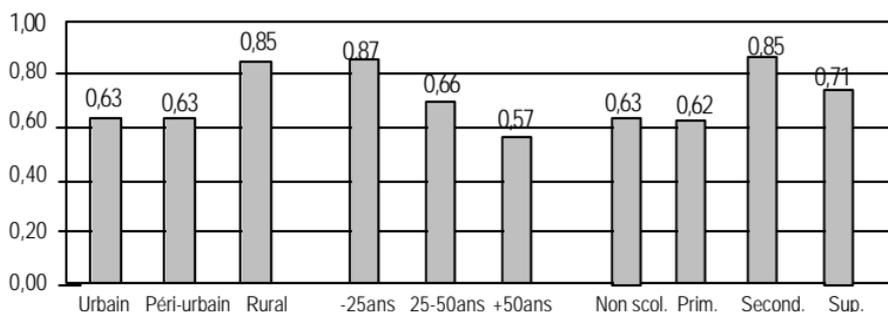
"Je ne suis pas instruite, je n'en ai pas les moyens et je ne dispose pas de temps à consacrer à cela." (*Ménagère, Bénin*)

"Beaucoup de femmes n'utilisent pas l'ordinateur, en dehors des secrétaires du fait de leur travail. Souvent des femmes ou des filles viennent se former, des "déscolarisées" à la recherche d'un diplôme afin de trouver un emploi..." (*Responsable d'un centre de formation en informatique, Bénin*)

"Je regrette aujourd'hui tous les sacrifices faits pour en arriver là, car en raison de mon statut de femme mariée, je ne peux maintenant plus exercer dans ce domaine. Les horaires et les exigences de disponibilité ne conviennent pas à une vie de femme mariée" (*Femme, Mali*)

En termes de capacités, **les disparités de genre croissent avec l'âge**. Elles sont **moindres chez les jeunes scolarisés des niveaux primaire et secondaire**. Les femmes d'âge adulte, et plus encore chez les femmes âgées, sont davantage victimes des disparités. Il est curieux de constater que le milieu rural semble favoriser davantage l'égalité de genre que les milieux urbains et péri-urbains (**figure 10**).

Figure 10 - Indicateur de capacités, selon le milieu de résidence, l'âge et le niveau de scolarisation



L'indicateur de connectivité : des disparités limitées

L'indicateur de connectivité rend compte des disparités entre hommes et femmes en matière d'accès (physique) et d'accessibilité (sociale) aux trois TIC étudiées. Il est basé sur cinq indices :

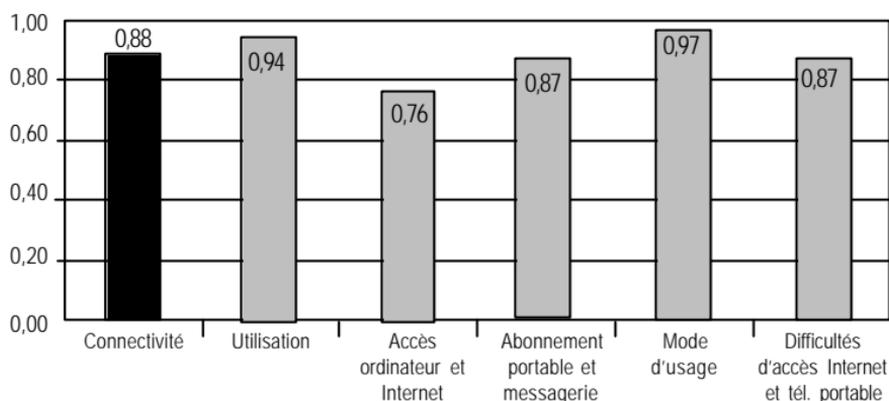
- Les **disparités d'utilisation**, par les femmes et par les hommes, **de chacune des trois TIC étudiées** (l'ordinateur, Internet, le téléphone portable) dans le cadre de leurs activités professionnelles ou personnelles ;
- Le ratio rendant compte des **disparités d'accès aux trois TIC**, par les femmes et par les hommes, **selon le lieu d'accès** (public, professionnel, privé) ;
- Le ratio mesurant les inégalités de genre en termes **d'abonnement au téléphone portable ou à une adresse Internet** ;
- Le ratio synthétisant les **disparités d'usage** des TIC entre les hommes et les femmes. Les usages sont classés en trois catégories : usage personnel (loisir, développement social et personnel) ; professionnel (économique) et citoyen (politique, information, stratégique) ;
- Le ratio rendant compte des disparités de genre en termes de **difficultés d'accès et d'accessibilité aux TIC**.

Globalement, les disparités de genre en termes de connectivité, c'est-à-dire d'accès matériel et d'accessibilité sociale aux TIC, sont **relativement faibles**.

Elles sont globalement **minimes** (bien qu'en défaveur des femmes) en termes de connectivité, c'est-à-dire d'accès (physique) et d'accessibilité (sociale), mais elles sont **plus importantes en termes d'accès aux outils (excepté le cas du téléphone portable)**. Par contre, **une fois l'accès assuré, on constate moins de disparités de genre en termes d'utilisation et d'usage fait des trois TIC**.

Les femmes font cependant davantage un **usage personnel et social** des TIC. Internet et le téléphone portable sont perçus comme des **menaces pour l'équilibre des rôles de genre**. Les obstacles à la connectivité tiennent davantage, pour les femmes que pour les hommes, **aux lieux d'accès, aux contraintes de temps, et à une "technophobie" ressentie (figure 11)**

Figure 11 - Les cinq indices de l'indicateur de connectivité



S'il semble, du point de vue de la connectivité, que l'égalité de genre soit relativement atteinte du point de vue quantitatif, les entretiens qualitatifs révèlent qu'il existe encore des freins à l'égalité, qui ne peuvent s'expliquer que par l'analyse des rapports sociaux de genre. **Les outils de TIC sont très nettement perçus comme potentiellement menaçants pour l'équilibre des relations entre hommes et femmes (Encadré 9).**

Encadré 9 - La révolution de l'information menace l'équilibre domestique...

"J'ai le portable, mais mon mari surveille toujours mes conversations quand je reçois un appel. Lorsque je rentre du travail, il crée toujours une situation pour vérifier mon téléphone, ce qui fait que je l'utilise malgré moi, bien que je sois convaincue de son utilité et de son importance. Je ne peux même pas me permettre d'aller au cyber quand il est là " (Cameroun, femme, cadre moyen)

"Le téléphone portable a accentué les débauches dans les ménages, c'est un outil qui, bien qu'utile, sert à mentir son partenaire, sa ou son conjoint-e" (Cameroun, artisan en zone péri-urbaine)

"Mon mari n'accepte pas que j'aie un téléphone portable. Je lui ai demandé à plusieurs reprises de m'en offrir un, mais il me répond que si je veux le divorce, je n'ai qu'à le dire" (Cameroun, ménagère, Édéa)

"Ma femme a un diplôme de technicien mais je ne veux pas qu'elle travaille. Elle ne va pas non plus au cybercafé car c'est un endroit où les femmes se font draguer et aussi, quand elle va y prendre goût, elle risque

de ne plus être à l'heure pour ses engagements. Elle utilisera Internet quand j'aurai la possibilité de lui acheter un ordinateur à la maison et de prendre un abonnement" (*Homme, Mali*)

"Quel mari laissera sa femme aller au cyber, pour faire quoi ? À moins que la connexion ne soit à la maison !" (*Commerçante, Bénin*)

"Il faut changer les mentalités liées aux rumeurs sur la dépravation des mœurs quant à l'utilisation de l'Internet" (*Jeune garçon dans un cybercafé, Bénin*)

"Le portable crée des discordes dans les ménages. L'homme n'aime pas voir son épouse utiliser des portables à cause des coutumes. Cela crée régulièrement des suspicions, ce qui brise l'harmonie dans les foyers" (*Jeune fille élève, Bénin*)

"Chaque fois que je reçois un appel, on me dit : "Qui t'a appelée ? Qu'est-ce qu'il veut ?", tout un tas de questions, si bien que je suis parfois dégoûtée par le téléphone. Si le mari doit à chaque fois contrôler le portable c'est inutile de l'avoir, si on veut préserver son ménage" (*Femme, cadre moyen, Bénin*)

"On entend souvent les hommes dire 'Je ne lui achèterai jamais de téléphone portable ou d'ordinateur pour qu'elle aille naviguer' par peur de voir sa femme courtisée au téléphone ou au cyber" (*Opérateur économique, Parakou, Nord Bénin*)

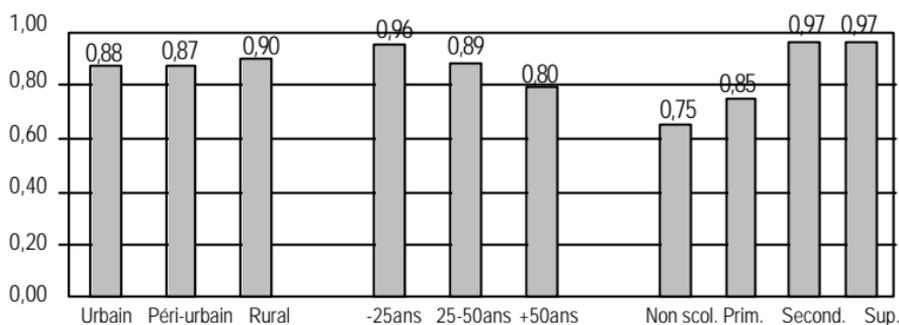
... mais favorise la promotion des personnes

"Depuis que je connais Internet, mes activités et ma vision des choses ont changé, je me consulte plus souvent avec mes collègues avant de prendre une décision, sans avoir à me déplacer. J'ai compris que nous, femmes africaines, plus que les autres, nous devons vraiment nous approprier les TIC, car elles nous permettent une considérable économie d'efforts, de moyens et de temps" (*Présidente de réseau, Mauritanie*)

"Les TIC m'ont ouvert de nombreuses voies et donné le moyen d'expression dont j'avais besoin pour exprimer mes aspirations, mes visions, ma personnalité... sans trop bouger. J'ai pu m'auto-former, tant sur le plan de la culture citoyenne que des techniques, tout cela sans faillir à mes devoirs de mère, d'épouse et de fonctionnaire" (*Femme, créatrice de site web, Mauritanie*)

L'indice de disparités de genre en termes de connectivité ne semble pas grandement varier en fonction du lieu de résidence, par contre il est **plus nettement corrélé avec l'âge et à inverse du niveau de scolarisation (figure 12).**

Figure 12 - Indice de connectivité : résidence, âge et scolarisation



Si les disparités de genre sont légèrement sensibles en termes d'accès à l'ordinateur, elles le sont **davantage en ce qui concerne l'accès à Internet**. Par contre, il semble que **l'égalité de genre soit parfaite pour ce qui est de l'accès au téléphone portable (figure 13)**. Les disparités de genre à l'ordinateur et à Internet se vérifient pour chacun des lieux d'accès, mais **légèrement davantage en ce qui concerne l'accès privé, à domicile (figure 14)** et sont moins prononcées en ce qui concerne **la possession d'un abonnement au téléphone portable qu'à une adresse électronique (figure 15)**

Figure 13 - Disparités d'accès aux trois TIC

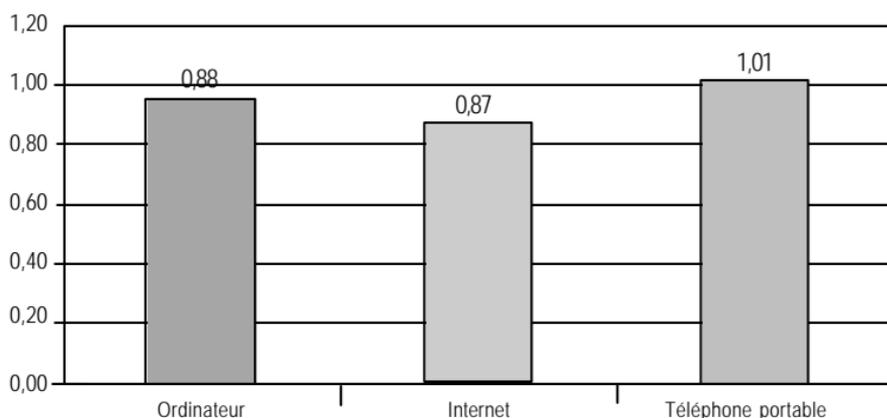


Figure 14 - Disparités de genre par lieu d'accès à l'ordinateur et à Internet

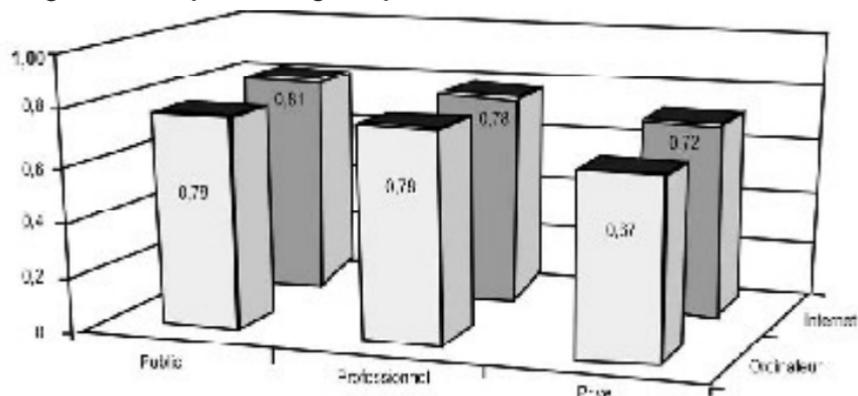
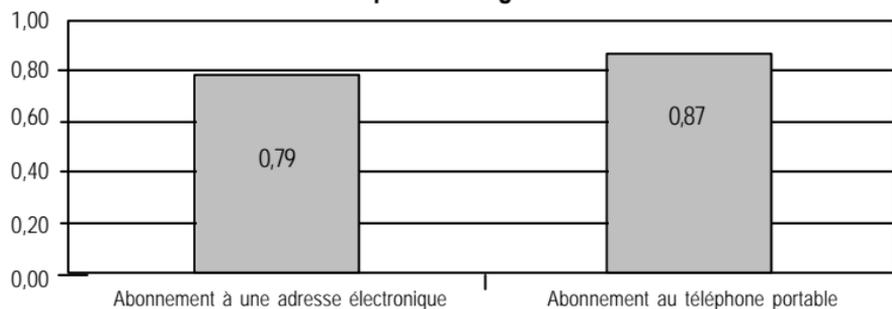
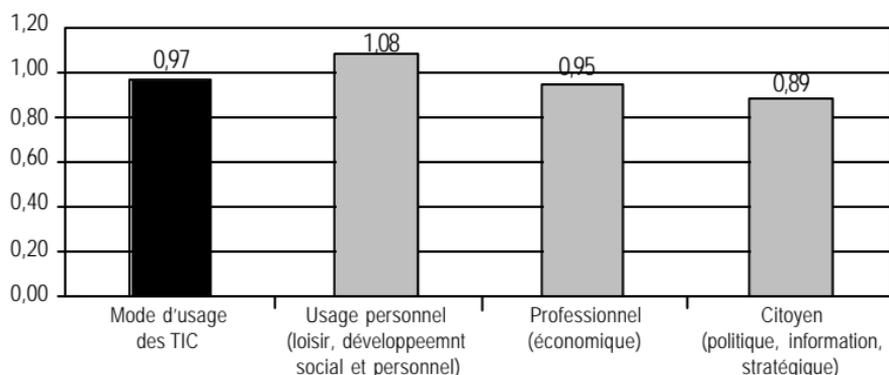


Figure 15 - Abonnement à une adresse électronique et au téléphone portable : disparités de genre



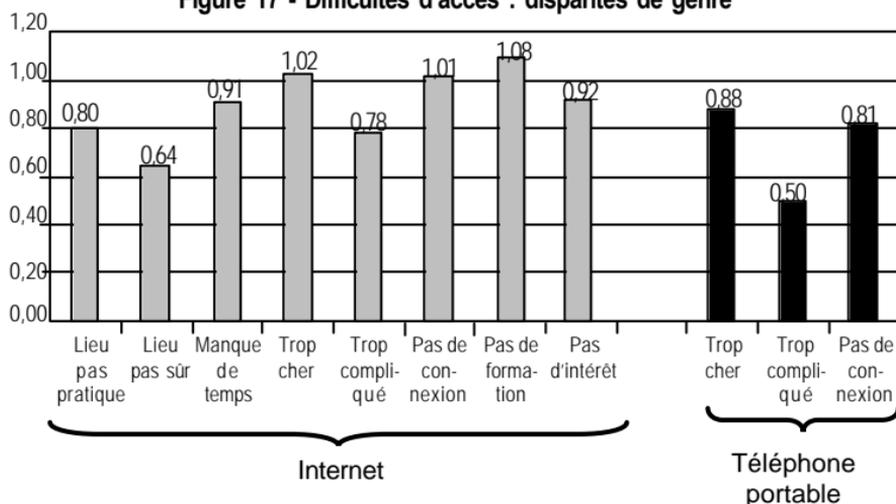
Si, globalement, l'on ne constate **pas de disparités de genre en termes d'usage des TIC**, il semble que **les femmes en fassent un usage davantage personnel et social**, au contraire des hommes qui les utilisent plutôt à des fins professionnelles et citoyennes (figure 16)

Figure 16 - Disparités de genre dans l'usage fait des TIC



Les femmes ne signalent pas davantage que les hommes de difficultés d'accès à Internet en termes de coût, de disponibilité en connexion. Elles se déclarent même **plutôt avantagées en termes de formation**. Pourtant, les disparités de genre sont en défaveur des femmes mais de faible ampleur, en ce qui concerne la **disponibilité en temps (Encadré 10)** et **l'intérêt pour Internet**, ainsi que **le coût de l'accès au téléphone portable**. Par contre, si l'on veut réduire la fracture numérique de genre, il faudra mettre l'accent, en termes de relations de genre, sur **l'accessibilité des lieux** et **leur sécurité**, et **démystifier**, par des actions de vulgarisation appropriées aux femmes, l'utilisation d'Internet et du téléphone portable, perçus comme trop compliqués (**figure 17**).

Figure 17 - Difficultés d'accès : disparités de genre



Encadré 10 - Contraintes de genre

Une des contraintes fortes qui est ressortie de l'enquête pour expliquer la non-utilisation de l'ordinateur par les femmes est le manque de temps ; elles doivent se partager entre leur rôle de reproduction (mère), de production et de vie sociale, ce qui laisse très peu de temps aux autres activités (**Tankeu, 2005**)

"C'est gênant de demander de se faire aider par les agents du cyber, c'est pourquoi quand j'y vais, ce n'est que pour envoyer ou lire des message" (*Jeune fille dans un cybercafé, Bénin*)

Une société numérique équitable ?

L'objet de notre recherche **n'était pas** de mesurer la fracture numérique qui pénalise les populations des six pays étudiés, ni d'y mesurer le taux de pénétration des TIC. Elle suggère pourtant, à l'encontre de l'idée trop souvent répandue, que les TIC ont largement pénétré tous les aspects de la vie quotidienne de la grande majorité des populations l'Afrique francophone de l'Ouest et du Centre, et non seulement la seule élite des capitales.

Nous avons voulu mesurer la **fracture numérique de genre interne** à ces pays, c'est-à-dire établir selon quelle ampleur les femmes de ces pays subissent une marginalisation additionnelle, et dans quelle mesure les questions de genre sont prises en considération dans le secteur des TIC. Les informations ainsi produites devraient être utilisées pour mieux orienter les actions politiques des décideurs publics, privés et citoyens dans le secteur des TIC, pour assurer qu'elles remplissent leur mission de développement humain durable.

Les résultats de notre travail confirment que la **fracture numérique de genre existe** dans les six pays d'Afrique francophone de l'Ouest et du Centre étudiés, et valident ainsi les préoccupations avancées par les spécialistes de genre et TIC pour le développement. Notre enquête a montré que **c'est la notion même de genre qui n'est pas bien vulgarisée (Encadré 11), de même que les liens politiques entre TIC, égalité de genre et développement durable**. Le faible niveau de connaissance du genre, tant chez les hommes que chez les femmes, contribue à marginaliser davantage les femmes et aggraver le fossé numérique : prendre en compte le genre passe nécessairement par un travail de fond à l'endroit des hommes¹³, car le **développement humain durable** ne pourra faire l'économie de la **justice de genre**.

¹³ Sur ce sujet, voir "*Citoyennes africaines de la société de l'information*" (2005)

Encadré 11 - Si la notion de genre n'est pas validée, comment espérer une société numérique inclusive ?

"Il faut se rendre à l'évidence : la nature a défini le rôle de chacun dans le processus de développement ; il n'est pas normal que la femme pense avoir le même rôle que l'homme dans la cité. Il y a une différence morphologique entre l'homme et la femme" (*Homme, dans une institution publique, Bénin*)

"Oui je sais ce que c'est. Les femmes veulent être égales aux hommes mais ce n'est pas possible" (*Commerçant à Bafoussam, Cameroun*).

"Il serait intéressant de sensibiliser les hommes afin qu'ils laissent leurs compagnes se cultiver et s'intéresser aux nouvelles techniques d'informations et de communications" (*Etudiante, Cotonou, Bénin*)

Une préoccupation justifiée

A l'aube de l'ère du savoir, le bilan est fâcheux, tant pour les femmes que pour l'ensemble des pays dont elles représentent la moitié de la population. Un **faisceau de multiples et sérieuses inégalités trahit l'évidente marginalisation des femmes.**

Ces inégalités sont **inquiétantes**. Schématiquement, **les femmes sont pénalisées des deux-tiers** en termes de **participation à la décision, d'un tiers** dans le domaine **des contenus et des capacités, et d'un dixième** en termes d'accès et d'accessibilité. **Globalement, les femmes ont un tiers de chances en moins que les hommes de bénéficier des avantages escomptés de la société africaine de l'information.**

On peut s'attendre à ce que la situation soit **difficilement modifiable**, du fait que la moitié des six pays ne disposent pas d'outil légal de plaidoyer, que quasiment aucune organisation civile ne prend en charge ces thématiques, et que si la formation aux questions de genre est peu répandue, elle concerne principalement les femmes qui sont trop marginalisées pour former une masse critique au niveau du pouvoir décisionnel.

Toutes les femmes, cependant, ne sont pas en égale position : **les jeunes, et particulièrement celles qui sont parvenues au niveau secondaire**, sont celles qui souffrent le moins de la frac-

ture numérique de genre. Il est inquiétant qu'elles ne constituent qu'une minorité de la cohorte des jeunes, les **disparités de genre en termes d'alphabétisation et scolarisation étant très importantes** (quoique moindres dans le cas du Cameroun). Aussi les jeunes femmes se retrouvent **en force dans les professions liées aux TIC**, mais bien davantage à un niveau **d'exécution** plutôt que de décision. Par contre, si elles sont **tout aussi bien placées que les hommes en termes de consommation des produits de TIC**, elles n'ont pas davantage qu'eux de **regard critique sur le contenu** que ceux-ci véhiculent.

De réelles dimensions sociales liées au genre ont été mises en évidence dans le domaine de l'accès : les TIC – notamment l'Internet et le téléphone portable – sont perçues comme un **facteur de déstabilisation des relations de genre établies dans le cadre domestique**, et incompatibles avec le statut de femme mariée. Cela se traduit principalement par des difficultés d'accès liées au genre en termes de **lieu d'accès, de sécurité et de rôles de genre**.

Bien qu'il soit impossible de comparer les résultats de ce travail avec d'autres entrepris selon une méthodologie similaire, nos conclusions confortent les résultats ponctuels produits dans d'autres contextes socio-géographiques proches, et sont en accord avec les indicateurs généraux maintenant disponibles, qui attestent de la très faible visibilité des femmes dans la participation à la prise de décision publique, des progrès accomplis en termes de scolarisation des filles au niveau primaire et secondaire, et de l'extension de la couverture en TIC. Cette recherche pionnière mériterait certes d'être confirmée, tant par les organisations de femmes et de la société civile que par les institutions de statistiques nationales et internationales, pour vérifier si le profil général dégagé est réaliste, au moins pour les six pays étudiés, ainsi que, peut-être, pour les autres pays de la sous-région, voire, sous réserve des variations de contextes, à d'autres régions du monde, au moins dans les zones en développement.

"Petites mains" et consommatrices passives ?

L'indice synthétique de fracture numérique de genre confirme que les femmes d'Afrique francophone entrent dans la société de l'information avec un handicap de près de 40% par rapport aux hommes. Ce résultat global n'étonnera pas les spécialistes des questions de genre, pour qui il ne fera que s'ajouter à la longue liste des indicateurs de la marginalisation des femmes par rapport à l'accès aux ressources et aux bénéfices du développement. La fracture numérique de genre est, globalement, le reflet des réelles et générales disparités de genre.

Nous avons montré qu'il y a particulièrement lieu, pour assurer une société inclusive, d'intervenir dans les domaines du **contenu, du contrôle et de la formation**. Sans contenu, il sera impossible de convaincre le milieu des décideurs, milieu au sein duquel il n'y a pas une masse critique suffisante de femmes, souvent davantage informées sur les questions de genre.

De plus, les disparités de genre sont moins importantes en termes de **consommation** de contenus qu'en termes de contenus proprement dits. On peut en déduire que la tendance est à **l'instauration d'une société comportant quasiment d'aussi bonnes consommatrices que de bons consommateurs**, plutôt que vers une **société citoyenne, y compris en termes de genre**. Notre recherche suggère ainsi que l'importance primordiale du **savoir véhiculé par les contenus** est très loin d'être appropriée de façon **critique et stratégique**, au regard de la fascination exercée par les **outils et applications de TIC**, ce qui est particulièrement grave en termes de genre. La **production de contenus** sur le genre relève en premier lieu de la responsabilité des spécialistes en genre, principalement actifs au sein de la société civile et, bien sûr, des organisations de femmes. C'est en produisant des contenus pertinents qu'ils et elles parviendront à sensibiliser les autres acteurs, notamment publics et privés. Il est donc inquiétant de constater l'**absence écrasante** d'organisations de femmes et de la société civile travaillant spécifiquement sur les questions de genre et TIC et produisant du contenu.

Ensuite, la **faible participation des femmes aux niveaux hiérarchiques de décision dans les instances de TIC** se fait gra-

vement sentir dans les secteurs publics et privés, mais tout autant, à quelques exceptions près, dans la société civile. Par contraste, on relève une **forte présence des femmes au niveau hiérarchique d'exécution et moyen, au sein des organisations publiques et privées de TIC**. De même, on remarque que ce sont dans les milieux **non scolarisés et ceux du niveau primaire** que les disparités de genre sont les plus prégnantes : c'est-à-dire que **les disparités de genre touchent davantage les femmes pauvres et analphabètes**.

Ces différents éléments autorisent d'établir ce constat navrant et compromettant pour la société africaine : les femmes d'Afrique francophone risquent de continuer à occuper, dans la société de l'information, une **place de second rang** : celle de "**petites mains**" de la société africaine de l'information.

Une meilleure justice de genre est envisageable

Contrastant avec ces sombres conclusions, il faut cependant souligner divers points qui autorisent à penser que la marginalisation des femmes n'est pas inévitablement inscrite dans l'histoire à venir.

D'abord, les effectives disparités de genre constatées dans les domaines de la **connectivité et – dans une certaine mesure – des capacités** sont relativement peu alarmantes. On peut y voir la traduction des progrès accomplis par les **politiques publiques convergentes visant d'une part au développement des infrastructures, et d'autre part à la formation des femmes**. Ces résultats encourageants plaident pour le **renforcement des interconnexions entre les politiques de TIC et les politiques de genre**.

Ensuite, les résultats obtenus en termes de capacité montrent que **les femmes sont largement sensibilisées, voire initiées, aux TIC**, et qu'elles sont **numériquement en force** dans ce secteur économique et professionnel. On peut imaginer qu'elles vont rapidement parvenir à gravir les échelons pour passer des postes d'exécution aux postes de décision et **renforcer la "masse critique"** des femmes actuellement si fragile.

En matière de **connectivité**, l'effort devrait se concentrer sur les **zones défavorisées (milieu urbain et rural)**, au bénéfice, dans ces zones, des **femmes adultes**, responsables de familles. **A l'évidence, les stratégies de service universel ne pourront faire l'économie d'une démarche d'analyse de genre : la connectivité doit se développer là où se trouvent les femmes adultes des zones pauvres** : les centres de santé, les centres d'éducation, les groupements de femmes, les services de crédit, de sécurité, sociaux, marchés...

Ces résultats, **à peine rassurants à court terme mais très préoccupants à long terme**, c'est-à-dire dans la perspective d'un **développement humain durable**, doivent particulièrement interpeller les décideurs politiques, tant publics que privés et civils, pour orienter stratégiquement leur action vers la construction d'une société africaine de l'information informée, responsable et inclusive.

Les politiques régionales et nationales de TIC jusqu'à présent centrées sur l'accès¹⁴, et – dans une moindre mesure – la formation, ont certes produit des résultats appréciables. Mais, en laissant de côté les domaines cruciaux du contrôle, des contenus et des capacités, il y a peu de chances qu'elles contribuent à réduire significativement la fracture numérique de genre, et de ce fait contribuent à réduire la pauvreté (**Encadré 12**) et assurer le développement humain durable.

Encadré 12 - Les TIC comme stratégie de survie

"Les femmes et surtout les jeunes filles, accèdent à l'ordinateur dans le cadre d'une formation : secrétariat, opératrice de saisie. On pense que les femmes ont davantage accès à l'ordinateur parce qu'on a plus de secrétaires femmes que d'hommes. En réalité elles viennent à l'ordinateur par nécessité et non par souci de se former et de se mettre au pas des choses actuelles. Elles se forment juste pour se trouver un boulot de survie" (*Formateur dans un centre privé de formation en informatique, Bénin*)

¹⁴ C'était par exemple le thème de la seconde conférence régionale africaine préparatoire au Sommet Mondial sur la Société de l'Information (Accra, février 2005).

Les acteurs de la société civile, et notamment des organisations de femmes, risquent de se fourvoyer de la même façon, en délaissant cette thématique "genre et TIC" d'importance stratégique. Il faut espérer que **la communauté internationale de coopération au développement saura comprendre combien ces questions sont importantes pour le développement humain durable¹⁵**, et saura leur ouvrir des opportunités dans ce sens.

Par-delà ces réflexions en mi-teinte, la principale perspective relativement positive apportée par notre travail est d'avoir pu mettre nettement en relief que les jeunes sont les moins pénalisés par la fracture numérique de genre : du point de vue du genre, **les grandes gagnantes de la société de l'information sont les jeunes urbaines scolarisées**, qui ont peut-être ainsi franchi un saut irréversible du point de vue des relations de genre¹⁶. Certes, c'est sur cette catégorie de personnes que les efforts devraient porter dans l'immédiat, notamment en termes de formation en genre, par la production de contenus de genre. Mais il est aussi impératif de mener des actions d'accompagnement, au bénéfice de la vaste majorité des femmes rurales, pauvres, déscolarisées, adultes et âgées, pour ne pas les abandonner sur le bas coté des inforoutes.

Poursuivre l'action ?

Les **instances internationales chargées de mesurer la société de l'information** ont commencé à s'intéresser à la prise en compte des questions de genre. Nous reconnaissons qu'il leur serait peut être difficile de mener une étude aussi militante que la notre pour la promotion de l'égalité de genre. Pourtant, nous espérons avoir contribué à l'élaboration d'une **méthodologie réellement pertinente**, certes perfectible car novatrice, **si l'on veut étudier les**

¹⁵ Tout comme elle a réussi, supposons-nous au vu des résultats de notre travail, à assurer une remarquable prise en compte des questions de genre dans les initiatives de TIC en milieu rural.

¹⁶ Cependant elles ne représentent, au mieux que 13% de la population de cette catégorie ! (PNUD, 2004)

questions de genre dans la société de l'information : se cantonner aux questions d'accès et d'usage, comme le font actuellement la plupart des organisations, n'a pas de sens en termes de développement humain durable.

Si les organismes internationaux de mesure de la société de l'information – et les offices nationaux à leur suite - ne peuvent appliquer l'ensemble de cette méthodologie, même améliorée, dans leurs programmes de collecte d'informations, tout au moins devraient-ils concevoir **des programmes spécifiques** prenant en compte ces questions, afin de répondre à leur mission (**Encadré 13**).

Encadré 13 - TIC et développement : un savoir encore insuffisant

"A l'instar d'autres pays africains comme le Nigeria et l'Afrique du Sud, il faut développer le secteur industriel en donnant leur chance aux femmes : elles sont en nombre à peine croyable dans ce secteur. Donc à l'instar de genre et TIC, il faut organiser des enquêtes sur genre et secteur industriel" (*Analyste programmeur à Cotonou, Bénin*)

"Il faut former les femmes non scolarisées, car c'est le principal handicap dans l'utilisation des TIC... Je voudrais bien suivre des cours d'informatique avec Internet aussi, mais il paraît que c'est pour les intellectuels. Et comme je ne suis même pas allée au CM2..." (*Jeune femme couturière, Bénin*)

La véritable urgence opérationnelle, toutefois, est de **concevoir des cadres croisés de concertation pour établir sérieusement des indispensables stratégies et programmes de développement régional. conjuguant ces deux approches transversales que sont les TIC et le genre. C'est sans conteste en associant davantage de femmes aux décisions politiques concernant les TIC, d'une part, et, d'autre part, en démystifiant le côté technique des TIC par rapport aux véritables enjeux de développement qu'elles recèlent** – que l'on pourra y parvenir.

Références bibliographiques

ACDI, Agence Canadienne pour le Développement International (1997) : "Guide : Indicateurs tenant compte des écarts entre les hommes et les femmes" Hull, PQ: CIDA
<http://www.acdi-cida.gc.ca/>

APC-Femmes-Afrique ; FEMNET (2000) : "Bénéfices nets : les femmes africaines dressent l'inventaire des technologies de l'information et de la communication"
<http://www.enda.sn/synfev/apcfemafr/beneficesnets/intro.html>

APC/WNSP Programme d'Appui aux Réseaux de Femmes de Association for Progressive Communication: "Méthodologie d'évaluation en genre des initiatives de TIC", notamment : "Les TIC pour le changement social", "Les indicateurs de genre"
<http://www.apcwomen.org/gem>

APC/WNSP Programme d'Appui aux Réseaux de Femmes de Association for Progressive Communication: "APCWNSP Policy Guide for Gender and ICTs"
<http://www.apcwomen.org/summit/policy/wnsppolicyguide.html>

"Atelier conjoint de statistique sur le suivi de la société de l'information : données, mesures et méthodes", Rapport (Genève, 8 et 9 décembre 2003)
<http://www.unec.org/stats/documents/2003.12.wsis.htm>

Caucus sur le Genre, Conférence Préparatoire Régionale Africaine Du Sommet Mondial sur la Société de l'Information (2002) : "Bamako 2002 : Placer le genre au centre du Sommet Mondial sur la Société de l'Information"
<http://smsi.francophonie.org/IMG/html/bko2002genre.html>

Commission Economique pour l'Afrique (2004) : "Indice de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique", Addis Abeba, 76 pages
http://www.famafrique.org/regentic/indifract/AGDI_book_French_011005.pdf
(URL provisoire)

Economic Commission for Africa (2003) : "Policies and Plans on the Information Society: Status and Impact"
<http://www.uneca.org/aisi/nici>

Elkory Fatma Mint (2005) : "Fracture numérique de genre en Mauritanie, rapport provisoire", Réseau genre et TIC, Nouakchott, 37 pages
<http://www.famafrique.org/regentci/indifract/mauritanie.zip>

Etta, Florence E. ; Wamahi, Sheila P. (s.d.) (2004) : "Technologies de l'information et de la communication pour le développement en Afrique - Volume 2 : L'expérience des télécentres communautaires, CODESRIA/CRDI

http://web.idrc.ca/ev_fr.php?ID=56540_201&ID2=DO_TOPIC

FNUAP (2004) : "Etat de la population mondiale"

<http://www.unfpa.org/publications/detail.cfm?ID=197&filterListType=>

GIBIGAYE Moustapha (2005) : "Fracture numérique de genre au Bénin, rapport provisoire", Réseau Genre et TIC, Cotonou, 50 pages

<http://www.famafrique.org/regentic/indifract/benin.pdf>

Hafkin Nancy ; Taggart Nancy (2001) : "Gender, Information Technology, and Developing Countries: An Analytic Study" USAID

<http://www.usaid.gov/wid/pubs/hafnoph.pdf>

Hafkin Nancy (2003) : "Le genre dans les statistiques et indicateurs des TIC, du point de vue plus spécialement des pays en développement", Atelier conjoint de statistique sur le suivi de la société de l'information

<http://www.unece.org/stats/documents/ces/sem.52/3.f.pdf>

Huyer Sophia ; Westholm Gunnar (2001) : "Toolkit on Gender Indicators in Engineering, Science and Technology" Produced for Unesco and Gender Advisory Board, United Nations Conference on Science and Technology for Development

<http://gstgateway.wigsat.org/ta/data/toolkit.html>

International Telecommunication Union (2003) : "World Telecommunication Development Report, 2003 ; Access Indicators for the information Society"

<http://www.itu.int/ITU-D/ict/publications/>

Jeskanen-Sundström, Heli (2003) : "Une société de l'information pour tous : le rôle de la statistique dans la réalisation de cet objectif", Atelier conjoint de statistique sur le suivi de la société de l'information: données, mesures et méthodes, CEE-ONU/CNUCED /UNESCO/UIT/OCDE/Eurostat: Genève

<http://www.unece.org/stats/documents/ces/sem.52/2.f.pdf>

Kabeer, Naila (2003) : "Gender mainstreaming in poverty eradication and the Millennium Development Goals, A Handbook for Policy-makers and Other Stakeholders", Commonwealth Secretariat/CRDI/ACDI

http://web.idrc.ca/ev.php?ID=28774_201&ID2=DO_TOPIC

Klasen Stephan , 2004 : "Gender-related Indicators of Well-being", UNU-WIDER

<http://www.wider.unu.edu/publications/dps/dps2004/dp2004-005.pdf>

Minges, Michael (2003) : "World Telecommunication Development report 2003 : Access Indicators for the Information Society, Executive summary", Atelier conjoint de statistique sur le suivi de la société de l'information: données, mesures et méthodes, CEE-ONU/CNUCED /UNESCO/UIT/OCDE/Eurostat: Genève
<http://www.unece.org/stats/documents/ces/sem.52/11.e.pdf>

Noudehou Sonya (2005) : "Fracture Numérique du Genre, pourquoi ?", Réseau Genre et TIC, Bamako, 18 pages
<http://www.famafrique.org/regentic/indifract/mali.doc>

ONU (2002) : "Millenium Development Goals"
<http://www.developmentgoals.org>

Ouédraogo Sylvestre (2005) : "Etude sur la Fracture Numérique de Genre en Afrique de l'Ouest, Rapport National Burkina Faso", Réseau Genre et TIC, Ouagadougou, 36 pages
<http://www.famafrique.org/regentic/indifract/burkina.rar>

Parpart Jane L ; Connelly, M. Patricia et al. (2000) : "Theoretical perspectives on gender and development", CRDI
http://network.idrc.ca/ev.php?ID=9419_201&ID2=DO_TOPIC

Partnership on Measuring ICT for Development, 2005 : "WSIS Thematic Meeting on "Measuring the Information Society : Final conclusions
http://measuring-ict.unctad.org/QuickPlace/measuring-ict/Main.nsf/h_Index/215B47A1349CB45AC1256FA400303002/?OpenDocument

Primo Natasha (2003) : "L'égalité des sexes dans la société de l'information", UNESCO
http://portal.unesco.org/ci/ev.php?URL_ID=12847&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201&reload=1080982616

PNUD (2004) Programme des Nations Unies pour le Développement : "Rapport mondial sur le développement humain 2004"
<http://hdr.undp.org/reports/global/2004/francais/>

Rathgeber, Eva ; Adera Edith (2002) : "L'inégalité des sexes et la révolution de l'information en Afrique", CRDI
http://web.idrc.ca/ev_fr.php?ID=9409_201&ID2=DO_TOPIC

Réseau Genre et TIC (2004) : "Citoyennes africaines de la société de l'information : manuel d'urgence à l'intention des décideurs", ENDA
<http://www.famafrique.org/regentic/e-citoyennes.pdf>

Tankeu, Robertine (2005) : "Fracture numérique de genre au Cameroun: données et indicateurs", Réseau Genre et TIC, Yaoundé, 29 pages
<http://www.famafrique.org/regentic/indifract/Cameroun.zip>

Simard, Cyrille (2003) : "L'indice d'accès numérique en francophonie, quelques repères statistiques sur la fracture numérique", NordSud.org
http://www.itu.int/ITU-D/ict/dai/material/IAN_Francophonie.pdf

Société Civile pour le SMSI (2003) : "Définir des sociétés de l'information centrées sur les besoins des êtres humains"
<http://www.itu.int/wsis/docs/geneva/civil-society-declaration-fr.pdf>

Social Watch Annual Report (2004) : 'Fear and Want, Obstacles to Human Security'
<http://www.socialwatch.org/en/informelmpreso/tablaDeContenidos2004.htm>
(et annexes : .. [genderranking2004_eng.pdf](#) et [genderequity2004_eng.pdf](#))

Sommet Mondial sur la Société de l'Information, 2003 : "Déclaration de principes", Genève
http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsis/doc/S03-WSIS-DOC-0004!!MSW-F.doc

Sommet Mondial sur la Société de l'Information, 2003 : "Plan d'action", Genève
http://www.itu.int/dms_pub/itu-s/md/03/wsis/doc/S03-WSIS-DOC-0005!!MSW-F.doc

Thioune, Ramata Molo (sous la direction de) (2003) : "Technologies de l'information et de la communication pour le développement en Afrique : Volume 1 : Potentialités et défis pour le développement communautaire", CODESRIA/CRDI
http://web.idrc.ca/ev_fr.php?ID=32998_201&ID2=DO_TOPIC

UNESCO (2003) : "Education for All Global Monitoring Report 2003/4 : Gender and Education for All : The Leap to Equality"
http://portal.unesco.org/education/en/ev.php-URL_ID=23023&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

UNESCO (2003 b) : "Status of Research on the Information Society" Chapitre 1 : Information Communication Technologies (ICTs) and Gender, 83 pages
http://portal.unesco.org/ci/ev.php?URL_ID=12515&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201

Union Internationale des Télécommunications, 2004 : "Indicateurs des télécommunications africaines 2004"
<http://www.itu.int>

Union Inter-Parlementaire (2004) : "Place des femmes au Parlement (%)"
<http://www.ipu.org/wmn-e/classif.htm>

Le site web Indifract

<http://www.famafrique.org/regentic/indifract/accueil.html>

L'ensemble des documents produits dans le cadre de la recherche sur la fracture numérique de genre en Afrique francophone :

Les rapports :

- La présente synthèse régionale : **"Fracture numérique de genre en Afrique francophone : un tiers de chances en moins"**, Réseau Genre et TIC, 88 pages, (.pdf)
- Bénin : **"La fracture numérique de genre en Afrique de l'Ouest et au Cameroun: état des lieux au Bénin"**, Moustapha Gibigaye, 73 pages (.pdf, 1500 Ko)
- Burkina-Faso : **"Etude sur la fracture numérique de genre en Afrique de l'Ouest : rapport national Burkina Faso"**, Sylvestre Ouédraogo, Yam Pukri (.rar, 230 Ko)
- Cameroun : **"Fracture numérique de genre au Cameroun : quelle ampleur ?"** Robertine Tankeu, Anais AC, mars 2005, 58 pages (.zip, 2400 Ko)
- Mali : **"Fracture numérique du genre au Mali : existence, ampleur, pourquoi?, Document à l'intention des décideurs politiques, des ONG et de la société civile"**, Sonya Noudehou, 28 pages (.doc, 525 Ko)
- Mauritanie : **"Etude sur la Fracture Numérique de Genre en Afrique de l'Ouest : données et indicateurs, Rapport national de la Mauritanie"**, Fatma Mint Elkory (.doc, 964 Ko ; .zip, 180 Ko)
- Sénégal : **"Diagnostic situationnel du contexte genre et TIC au Sénégal"**, Oumoul Khayri Niang MBodj (.doc, 166 Ko)

Les annexes

- *Le questionnaire institutions (.doc, 93 Ko)*
- *Le questionnaire individus (.doc, 157 Ko)*
- *Le rapport de l'Atelier "Protocoles de collecte de l'information", Dakar (Sénégal), 9-14 août 2004 (.doc, 214 Ko)*
- *Le tableau des indicateurs (.xls, 64 Ko)*
- *Le tableau de calcul des indicateurs (.doc, 154 Ko)*

La bibliographie en ligne

Annexes

Annexe 1 - Mode de calcul des indicateurs

1 – Contrôle

11 - Disparités de genre au niveau hiérarchique supérieur des instances de décision politique des TIC : Pourcentage de femmes occupant des postes de niveau hiérarchique supérieur dans les instances de décision politique des TIC sur pourcentage d'hommes occupant des postes de niveau hiérarchique supérieur dans les instances de décision politique des TIC.

12 - Disparités de genre au niveau hiérarchique supérieur des entreprises de TIC : Pourcentage de femmes occupant des postes de niveau hiérarchique supérieur dans les entreprises du secteur des TIC sur pourcentage d'hommes occupant des postes de niveau hiérarchique supérieur dans les entreprises du secteur des TIC.

13 - Disparités de genre au niveau hiérarchique supérieur des organisations de la société civile : Pourcentage de femmes occupant des postes de niveau hiérarchique supérieur dans les organisations de la société civile sur pourcentage d'hommes occupant des postes de niveau hiérarchique supérieur dans les organisations de la société civile.

14 - Nombre d'organisations de la société civile actives sur les questions de genre et TIC : Pourcentage d'organisations de la société civile actives sur les questions de genre et TIC, par rapport au total des organisations de la société civile actives dans le pays.

15 - Explicite référence à la prise en compte du genre dans les textes législatifs et réglementaires du secteur des TIC : Variable dichotomique prenant la valeur 1 s'il est fait explicite référence au genre dans les textes législatifs réglementaires du secteur des TIC et 0 dans le cas contraire.

16 - Disparités en formation de genre dans les institutions de TIC : Pourcentage des femmes ayant reçu une formation en genre sur le pourcentage d'hommes ayant reçu une formation en genre dans les institutions de TIC.

2 – Contenus

21 – Disparités de genre dans la consommation des produits virtuels (loisir, domestique, formation, économique, politique) : Pourcentage de femmes utilisant des pro-

duits virtuels (selon les catégories fixées) sur le pourcentage des hommes utilisant les mêmes produits virtuels.

22 – Taux de produits électroniques nationaux traitant du genre en langue française ou nationale : Pourcentage de produits électroniques (sites web, listes électroniques, services vocaux), enregistrés sous le nom de domaine national et ayant le genre pour objet principal, par rapport au nombre total des mêmes produits virtuels.

23 – Adéquation des contenus virtuels aux besoins exprimés des femmes et des hommes : Pourcentage des femmes se déclarant satisfaites des contenus virtuels sur pourcentage des hommes se déclarant satisfaits.

3 – Capacités

31 – Disparités de genre en alphabétisation/scolarisation (3 niveaux d'éducation : primaire, secondaire, supérieur) quelle que soit la langue : Taux de scolarisation des femmes alphabétisés/scolarisés aux trois niveaux d'éducation sur taux de scolarisation des hommes au même niveau.

32 – Disparités de genre en formation aux TIC : Nombre de femmes ayant reçu une formation formelle ou informelle en informatique et à Internet (alphabétisation numérique de base et avancée ; utilisation d'Internet ; production de contenus) sur nombre d'hommes ayant reçu une formation de la même catégorie.

33 – Explicite prise en compte des questions de genre et de politiques de TIC dans les formations en TIC, en termes de sélection des formateurs et des bénéficiaires, de contenus et de pédagogie : Nombre de formation en TIC prenant explicitement en compte les questions de genre (en termes d'agents de formation, de bénéficiaires des formations, de contenus et de pédagogie) par rapport au nombre total des produits de formation, selon les mêmes catégories.

34 - Disparité de genre chez les professionnels des TIC (informatique, et télécommunications), actifs/en formation : Nombre de femmes professionnelles des TIC dans les domaines de l'informatique et des télécommunications sur le nombre d'hommes professionnels des TIC.

4 – Connectivité

41 - Disparités de genre dans l'utilisation des 3 TIC (ordinateur, Internet, téléphone portable) : Nombre de femmes utilisant les trois TIC par rapport au nombre des hommes utilisant les mêmes TIC.

42 - Disparités de genre dans l'accès à l'ordinateur et à Internet, selon le lieu d'accès (public, professionnel, privé) : Nombre de femmes utilisant l'ordinateur et Internet dans les trois catégories de lieux d'accès sur nombre d'hommes utilisant l'ordinateur et internet dans les mêmes catégories.

43 - Disparités de genre en termes d'abonnement au téléphone portable ou à une adresse e-mail : Nombre de femmes disposant d'un abonnement au téléphone portable ou à une adresse électronique sur nombre d'homme disposant d'un abonnement au téléphone portable ou à une adresse électronique.

44 – Disparité de genre selon le mode d'usage (personnel, professionnel, citoyen) **des TIC** : Nombre de femmes utilisant l'ordinateur, Internet ou le téléphone portable pour un usage personnel, professionnel ou citoyen sur nombre d'hommes utilisant l'ordinateur, Internet ou le téléphone portable pour les mêmes catégories d'usage.

45 - Disparité de genre en terme de difficultés d'accès et d'accessibilité à Internet et au téléphone portable : Pourcentage d'hommes exprimant des difficultés d'accès et d'accessibilité à Internet et au téléphone portable sur pourcentage de femmes exprimant des difficultés d'accès et d'accessibilité à Internet et au téléphone portable.

Annexe 2 - Résultats statistiques par pays

Tableau 4 - Résultats statistiques par pays

| | 6 pays | BJ | BF | CM | ML | MR | SN |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
| Indicateur de fracture numérique | 0,64 | 0,58 | 0,70 | 0,71 | 0,69 | 0,59 | 0,67 |
| Indicateur de contrôle | 0,34 | 0,22 | 0,54 | 0,33 | 0,48 | 0,22 | 0,52 |
| 11 - Disparités de genre au niveau hiérarchique supérieur des instances de décision politique des TIC | 0,31 | 0,31 | 0,18 | 0,29 | 0,35 | 0,31 | 0,59 |
| 12 - Disparités de genre au niveau hiérarchique supérieur des entreprises économiques des TIC | 0,35 | 0,46 | 0,34 | 0,14 | 0,13 | 0,46 | 0,82 |
| 13 - Disparités de genre au niveau hiérarchique supérieur des organisations de la société civile | 0,86 | 0,00 | 0,80 | 0,00 | 0,40 | 0,00 | 1,30 |
| 14 - Nombre d'organisations de la société civile actives sur les questions de genre et TIC | 0,02 | 0,03 | 0,02 | 0,02 | 0,03 | 0,03 | 0,01 |
| 15 - Explicite référence à la prise en compte du genre dans les textes législatifs et réglementaires du secteur des TIC | 0,00 | 0,00 | 1,00 | 1,00 | 1,00 | 0,00 | 0,00 |
| 16 - Disparités en formation de genre dans les institutions de TIC | 0,48 | 0,55 | 0,88 | 0,53 | 0,97 | 0,53 | 0,40 |
| Indicateur de pertinence de contenus | 0,62 | 0,62 | 0,61 | 0,62 | 0,69 | 0,61 | 0,64 |
| 21 - Disparités de genre dans la consommation des produits virtuels | 0,88 | 0,84 | 0,83 | 0,96 | 1,05 | 0,77 | 0,90 |
| 22 - Taux de produits électroniques nationaux traitant du genre en langue française ou nationale : | 0,04 | 0,05 | 0,03 | 0,11 | 0,05 | 0,03 | 0,01 |
| 23 - Adéquation des contenus virtuels aux besoins exprimés des femmes et des hommes | 0,95 | 0,96 | 0,98 | 0,78 | 0,98 | 1,03 | 1,01 |
| Indicateur de capacités | 0,70 | 0,65 | 0,77 | 0,97 | 0,64 | 0,63 | 0,73 |
| 31 - Disparités de genre en alphabétisation/scolarisation | 0,59 | 0,45 | 0,42 | 0,81 | 0,45 | 0,59 | 0,59 |
| 32 - Disparités de genre en formation aux TIC | 0,95 | 0,93 | 1,00 | 1,02 | 1,03 | 0,94 | 0,86 |
| 33 - Explicite prise en compte des questions de genre et de politiques de TIC dans les formations en TIC | 0,12 | 0,09 | 0,05 | 0,08 | 0,28 | 0,33 | 0,10 |
| 34 - Disparité de genre chez les professionnels des TIC actifs/en formation : | 1,16 | 1,13 | 1,63 | 1,97 | 0,80 | 0,67 | 1,38 |

Tableau 4 - Résultats statistiques par pays (suite)

| | 6 pays | BJ | BF | CM | ML | MR | SN |
|--|-----------|------|------|------|------|------|------|
| Indicateur de connectivité | 0,88 | 0,84 | 0,89 | 0,94 | 0,94 | 0,88 | 0,81 |
| 41 - Disparités de genre dans l'utilisation des 3 TIC | 0,94 | 0,95 | 0,95 | 0,96 | 0,98 | 1,01 | 0,82 |
| 42 - Disparités de genre dans l'accès à l'ordinateur et à Internet | 0,76 | 0,82 | 0,87 | 0,86 | 0,87 | 0,54 | 0,69 |
| 43 - Disparités de genre en termes d'abonnement au téléphone portable ou à une adresse e-mail | 0,87 | 0,81 | 0,86 | 0,95 | 0,97 | 0,95 | 0,63 |
| 44 - Disparité de genre selon le mode d'usage des TIC | 0,97 | 0,92 | 0,94 | 0,94 | 0,95 | 1,01 | 1,02 |
| 45 - Disparité de genre en terme de difficultés d'accès et d'accessibilité à Internet et au téléphone portable | 0,87 | 0,72 | 0,82 | 0,98 | 0,92 | 0,91 | 0,86 |

Annexe 3 - Equipe de recherche : notes biographiques

Coordination régionale de la recherche

Marie-Hélène Mottin-Sylla, Réseau Genre et TIC, ENDA, SYNFEV

Marie-Helene Mottin Sylla est responsable de l'Equipe Synergie Genre et Développement (SYNFEV) de ENDA Tiers-Monde (Environnement et Développement du Tiers-Monde), organisation internationale non gouvernementale basée à Dakar (Sénégal) (<http://www.enda.sn>). Elle s'est passionnée pour les possibilités offertes aux femmes par les technologies de l'information et de la communication lors de la Quatrième Conférence Mondiale des Nations Unies sur les Femmes (Beijing, 1995) et a développé des activités et actions pour les utiliser au bénéfice des femmes d'Afrique francophone, en partenariat avec le Programme d'Appui aux Réseaux de Femmes de Association for Progressive Communication. Depuis 1999, elle anime Famafrique, le premier site web sur le développement durable pour les femmes d'Afrique francophone (<http://www.famafrique.org>). En 2003, elle a organisé le Réseau genre et TIC (<http://www.famafrique.org/regentic>), une initiative multi-sectorielle qui a pour objectif de promouvoir l'égalité de genre dans la société de l'information, dans le cadre du processus du Sommet Mondial sur la Société de l'Information et mène des actions de recherche, plaidoyer, sensibilisation et information publique.

Chercheurs nationaux

Moustapha Gibigaye, CEFORP (Bénin)

Chercheur au Centre de Formation et de Recherche en matière de Population (CEFORP) de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC, Bénin), Sall Moustapha Gibigaye est titulaire d'une Maîtrise es Sciences Sociales option Sociologie-Anthropologie et d'un Diplôme d'Etude Supérieure Spécialisée (DESS) en Populations et Dynamiques Urbaines. Il a participé à plusieurs études sur les questions de population (santé, scolarisation des filles au Bénin, trafic d'enfants, etc.) et d'évaluation d'action de programmes ; études commanditées par diverses agences nationales et internationales. Dans le domaine des NTIC notamment, M. Gibigaye a activement pris part en 2003, à la première étude relative aux statistiques sur les NTIC au Bénin. Depuis octobre 2003, il dispense au Département de Psychologie et des Sciences de l'Education de l'Université d'Abomey-Calavi un cours intitulé "NTIC et Education".

Sylvestre Ouédraogo, Yam Pukri (Burkina-Faso)

Sylvestre Ouédraogo est enseignant en économie à l'Université de Ouagadougou et dispense des cours en économie, en politiques alimentaires et nutritionnelles, en évaluation des projets de développement et en informatique. Après son doctorat en 1996, il a fondé l'association Yam Pukri (<http://www.yam-pukri.org>) ("Ouverture/éveil de l'intelligence" en langue moore), dont l'objectif est la formation, la vulgarisation et les conseils en nouvelles technologies (Informatique et Internet). Il a contribué dans plusieurs études sur les TIC au Burkina Faso (voir site <http://www.burkina-ntic.org>). Il coordonne le Réseau Burkina-ntic

qui vise à faciliter le partage d'informations et l'échange de connaissances des TIC pour le développement au Burkina Faso. Il a publié le livre "L'ordinateur et le djembé" (Editions l'Harmattan, Paris) et a effectué plusieurs consultations dans le domaine des nouvelles technologies au Burkina. Il a également contribué dans plusieurs ouvrages collectifs sur les TIC dont "Copying with poverty", in Panos report N° 48, Completing the revolution, the challenge in rural Telephony in Africa, 2004 et l'Annuaire Suisse de Politique de Développement, IUED, Genève en 2003.

Robertine Tankeu, *Anais AC (Cameroun)*

Titulaire d'un MBA international de l'Université d'Ottawa et d'un Master's Degree en Sciences économiques de l'Université de Montréal, Robertine Tankeu oeuvre dans le domaine du développement international depuis plus de dix ans en tant que consultante en planification, suivi et évaluation des projets de développement. Robertine Tankeu est Directrice nationale d'Anais.ac (Advisory Network for African Information Society, Afrique Centrale), ONG qui fait de l'appropriation sociale des TIC, sa principale mission. Elle est intervenue comme consultante en genre et développement auprès de la Coopération canadienne à Yaoundé au Cameroun et a été analyste des politiques d'aide publique au développement à l'Agence canadienne de développement international (ACDI) au Canada.

Sonya Noudehou, *CEPROCIDE (Mali)*

Sonya Noudehou est spécialiste des Nouvelles Technologies de l'Information (création de site, gestion des systèmes d'information et base de données) et de la Gestion des Ressources Humaines et Marketing. Elle est titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur en Comptabilité Gestion des Entreprises (Gasa Formation- Bénin) et d'un Bachelor of Science délivré par Rhodes University en Afrique du Sud. L'écart observé entre les genres dans le monde de la technologie inspire ses activités professionnelles. Elle est impliquée dans la promotion et l'adaptation des TIC dans le monde féminin. Elle mène aussi d'autres combats relatifs à l'émancipation et le développement à la base de la femme africaine.

Fatma Mint Elkory, *ONG Ntic & Citoyenneté (Mauritanie)*

Fatma Mint Elkory, documentaliste, est chef du service de la gestion informatisée et des NTIC à la Bibliothèque Centrale de l'Université de Nouakchott, et assure des formations en techniques d'informatique documentaire au profit d'agents de différentes structures nationales de documentation de Mauritanie. L'une des premières femmes à entrer dans le domaine de la construction du web, elle a réalisé les sites de différentes manifestations scientifiques et culturelles organisées par l'Université de Nouakchott. Fatma préside parallèlement l'ONG "Ntic & Citoyenneté", qui a pour objet l'appropriation des TIC par les populations les plus vulnérables de Mauritanie. Elle a fondé le site web "Maurifemme" sur et pour la femme mauritanienne, référence et outil d'information sur la culture mauritanienne, et tout récemment, en partenariat avec une ONG rurale, le site web "Minterrif" sur la femme rurale en Mauritanie. Fatma est membre et membre fondateur de plusieurs organisations de la société civile mauritanienne dont : le cyberforum de la société civile de Nouakchott ; la plate-forme des ong mauritaniennes pour le développement durable ; le Réseau "Femmes, solidarité & développement" ; la "Fondation Mohamed Mahmoud Ould

Bourdid, pour le diabète et autres maladies chroniques". Elle participe à différents réseaux régionaux et internationaux tels que : "Regentic" (Réseau genre et TIC), "Rinoceros" (Réseau international d'informations et d'échanges) ; et le "Réseau d'opérateurs de co-développement dans les pays du Sud". Elle a assuré différentes consultations et participé à plusieurs rencontres nationales, régionales et internationales sur les TIC, le développement durable, et le genre, et nombre de campagnes de plaidoyer et de lobby.

Oumoul Khayri Niang M'Bodj, Association des Femmes Africaines pour la Recherche et le Développement (AFARD), (Sénégal)

Oumoul Khayri Niang M'Bodj est anthropologue, spécialiste en genre. Elle est titulaire de Maîtrise en Philosophie et en Sociologie, d'un DEA d'Anthropologie et de DESS en Diplomatie et Relations internationales. Chercheur et formatrice, elle oeuvre dans ses recherches, ses actions de formation et de plaidoyer, pour l'équité et l'égalité des parties prenantes aux stratégies de développement et également, et pour la promotion du leadership féminin dans les instances de décision.

Comité conseil

Fatimata Seye Sylla, Réseau Genre et TIC, OSIRIS (Sénégal)

Après son Baccalauréat en mathématiques, Fatimata Seye Sylla a obtenu un Diplôme Universitaire de Technologie en informatique à l'Université du Havre (France) et un Master of Science du Media Lab du Massachusetts Institute of Technology (M.I.T.), Boston, U.S.A., ainsi qu'un diplôme post-universitaire du Centre d'Etudes Supérieures Africaines de Gestion (CESAG, Dakar, Sénégal). Elle a suivi de nombreuses formations en sciences informatiques, gestion de bases de données, éducation informatique, publication sur le web, internet, multimédia, travail en réseaux. Elle a servi durant dix ans comme directrice de projet au sein de l'administration sénégalaise, puis comme Directrice Générale de Solutions 3+, une entreprise de services informatiques au Sénégal, et Présidente fondatrice de l'association Bokk Jang. Elle est co-fondatrice des associations ISOC Sénégal et OSIRIS, qu'elle représente au sein du Réseau Genre et TIC . Consultante internationale pour de nombreuses organisations internationales, elle a mis en place plusieurs systèmes informatiques et organisé autant de programmes de formation. Elle a produit plusieurs rapports de recherche sur l'utilisation des technologies de l'information et de la communication pour l'éducation, le genre et le développement. Elle est membre du Groupe de Recherche Informatique et Education du Réseau Ouest et Centre Afrique de Recherche en Education (ROCARE). Elle est actuellement directrice exécutive du programme Digital Freedom Initiative au Sénégal.

Ramata Molo Thioune, CRDI (Sénégal)

Ramata Molo Thioune est analyste des connaissances pour le programme Acacia du CRDI à Dakar, au Sénégal. Elle est titulaire d'une maîtrise en macroéconomie et d'une attestation d'études approfondies en sciences de l'environnement (Université Cheikh Anta Diop, Sénégal) et d'une maîtrise en économie rurale (Université de Laval, Canada).

Madame Thioune a travaillé avec diverses agences nationales et internationales dans le domaine de la planification, du suivi et de l'évaluation de projets. Elle est membre du Bureau canadien de l'Association Internationale des Economistes Agricoles et du Bureau sénégalais de l'Association Internationale des Femmes de la Francophonie.

Nancy Hafkin, *Knowledge Working (U.S.A.)*

Nancy J. Hafkin travaille depuis longtemps sur les questions de genre et de technologies de l'information pour le développement. En 1976, elle a édité, avec Edna G. Bay "Women in Africa: Studies in Social and Economic Change" (Stanford University Press). Elle a vécu en Ethiopie de 1975 à 2000, où, de 1975 à 1987 elle a été Responsable des Recherches et Publications du Centre Africain de Formation pour les Femmes, à la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (Addis Abeba, Ethiopie). En 1987 elle a dirigé le Système d'Information Pan-Africain pour le Développement de la CEA. Elle a coordonné l'Initiative Africaine pour la Société de l'Information de jusqu'en 2000, puis l'équipe de la CEA chargée du programme de promotion des technologies de l'information en Afrique. Association for Progressive Communications a institué, en 2000, le Prix annuel Nancy J. Hafkin pour la Société de l'Information, qui encourage et fait connaître les initiatives africaines en technologies de l'information et de la communication. Maintenant retraitée du système des Nations Unies, Nancy vit à Boston (U.S.A) et travaille comme consultante en genre et technologies de l'information dans les pays en développement, et a produit de nombreuses publications. Les Universités de Brandeis et Boston lui ont décerné les titres de B.A., M.A. et Ph.D. en histoire, spécialisée sur l'Afrique. Ses deux enfants ethiopiens-américains étudient l'une la médecine au Texas et l'autre les arts de la cuisine au Colorado.

Tacko Ndiaye, *UNIFEM puis CEA*

Tacko Ndiaye a un profil multidisciplinaire avec une expertise sur les questions d'égalité et d'équité de genre, les politiques économiques et les NTIC. Elle est titulaire, entre autres, d'un Diplôme d'Etudes Supérieures Spécialisées en Organisation et Protection des Systèmes d'Information dans l'Entreprise. Elle est chargée du Programme Sécurité et Droits Economiques des femmes africaines au Bureau Régional de l'UNIFEM à Dakar. L'une des priorités du programme est de promouvoir un environnement favorable pour que les femmes africaines puissent influencer tous les aspects de l'utilisation et des politiques de TIC au niveau national, régional et international. Au niveau du Sénégal, l'initiative a mis un accent particulier sur l'utilisation des TIC pour la promotion des droits humains des femmes handicapées. Tacko Ndiaye a été fortement impliquée dans le processus préparatoire du SMSI au niveau africain.

Annexe 4 - Indicateurs de développement

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2004 :
"Rapport mondial sur le développement humain 2004"

<http://hdr.undp.org/reports/global/2004/francais/>

| | BJ | BF | CM | ML | MR | SN |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| Indicateur du développement humain (IDH) | | | | | | |
| Indice du Développement Humain (IDH), valeur en 2002 | 0,421 | 0,302 | 0,501 | 0,326 | 0,465 | 0,437 |
| Rang de classement mondial selon l'IDH, en 2002 (sur 177) | 161 | 175 | 141 | 174 | 152 | 157 |
| Indicateur de la pauvreté humaine, pays en développement | 45,7 | 5,5 | 36,9 | 58,9 | 48,3 | 44,1 |
| Indicateur Sexe-Spécifique du Développement Humain (ISDH) | | | | | | |
| Indicateur sexo-spécifique du développement humain (ISDH), classement | 130 | 143 | 111 | 142 | 124 | 128 |
| Indicateur sexo-spécifique du développement humain (ISDH), valeur | 0,406 | 0,291 | 0,491 | 0,309 | 0,456 | 0,429 |
| Espérance de vie à la naissance, années, 2002 | 50,7 | 45,8 | 46,8 | 48,5 | 52,3 | 52,7 |
| Espérance de vie à la naissance (en années), 2002, population féminine | 53,1 | 46,3 | 48,1 | 49 | 53,9 | 54,9 |
| Espérance de vie à la naissance (en années), 2002, population masculine | 48,5 | 45,1 | 45,6 | 47,9 | 50,7 | 50,6 |
| Taux d'alphabétisation des adultes (+ de 15 ans), 2002 | 39,8 | 12,8 | 67,9 | 19 | 41,2 | 39,3 |
| Taux d'alphabétisation des adultes (en% 15 ans et +), 2002, population féminine | 25,5 | 8,1 | 59,8 | 11,9 | 31,3 | 29,7 |
| Taux d'alphabétisation des adultes (en% 15 ans et +), 2002, population masculine | 54,8 | 18,5 | 77 | 26,7 | 51,5 | 49 |
| Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur), %, 2001-2002 | 52 | 22 | 56 | 26 | 44 | 38 |
| Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur), %, 2001-2002, population féminine | 41 | 18 | 51 | 21 | 42 | 35 |
| Taux brut de scolarisation combiné (du primaire au supérieur), %, 2001-2002, population masculine | 64 | 26 | 61 | 31 | 6 | 41 |
| PIB par Habitant, en PPA, 2002 | 1070 | 1100 | 2000 | 930 | 2220 | 1580 |
| Revenu estimé du travail (PPA), 2002, population féminine | 876 | 855 | 1235 | 635 | 1581 | 1140 |
| Revenu estimé du travail (PPA), 2002, population masculine | 1268 | 1215 | 2787 | 1044 | 2840 | 2074 |

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), 2004 :
 «Rapport mondial sur le développement humain 2004» (suite)

| | BJ | BF | CM | ML | MR | SN |
|---|------|------|------|------|------|------|
| Différence de classement entre l'IDH et l'ISDH | 0 | 0 | 2 | 0 | 0 | 0 |
| Indicateur de la participation des femmes (IPF) | | | | | | |
| Femmes parlementaires, en% du total, 1 ^{er} mars 2004 | 7,2 | 11,7 | 8,9 | 10,2 | 4,4 | 19,2 |
| Femmes siégeant au gouvernement, en% du total (2001) | 10,5 | 8,6 | 5,8 | 33,3 | 13,6 | 15,6 |
| Part estimée du revenu du travail des femmes sur celle des hommes | 0,69 | 0,7 | 0,44 | 0,61 | 0,56 | 0,55 |
| Inégalités entre femmes et hommes en termes d'éducation et d'instruction | | | | | | |
| Alphabétisation des femmes adultes, taux, en % des 15 ans et +, 2002 | 25,5 | 8,1 | 59,8 | 11,9 | 31,3 | 29,7 |
| Alphabétisation des femmes adultes, en % du taux masculin, 2002 | 47 | 44 | 78 | 44 | 61 | 61 |
| Alphabétisation des jeunes femmes adultes, taux, en % des 15-24 ans, 2002 | 38,5 | 14 | n.d. | 16,9 | 41,8 | 44,5 |
| Alphabétisation des jeunes femmes adultes, en % du taux masculin, 2002 | 53 | 55 | n.d. | 52 | 73 | 72 |
| Scolarisation nette des filles dans le primaire, (taux %), 2001-2002 | 58 | 29 | n.d. | 32 | 65 | 54 |
| Scolarisation nette des filles dans le primaire, en % du taux masculin, 2001-2002 | 0,69 | 0,71 | n.d. | 0,72 | 0,96 | 0,89 |
| Scolarisation nette des filles dans le secondaire, (taux %), 2001-2002 | 13 | 6 | n.d. | n.d. | 13 | n.d. |
| Scolarisation nette des filles dans le secondaire, en % du taux masculin, 2001-2002 | 0,48 | 0,65 | n.d. | n.d. | 0,83 | n.d. |
| Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur, (taux %), 2001-2002 | 1 | 1 | 4 | n.d. | 1 | n.d. |
| Taux brut d'inscription des femmes dans le supérieur, en % du taux masculin, 2001-2002 | 0,24 | 0,33 | 0,63 | n.d. | 0,27 | n.d. |
| Indicateur de la participation des femmes (IPF) | | | | | | |
| Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus) taux, %, 2002 | 73,2 | 74,7 | 49,6 | 69,8 | 63,2 | 61,7 |
| Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus) Indice, base 100=1990, 2002 | 96 | 97 | 105 | 97 | 97 | 101 |
| Taux d'activité économique des femmes (âgées de 15 ans et plus) en % du taux masculin, 2002 | 90 | 85 | 59 | 79 | 74 | 72 |

Achévé d'imprimer
sous les presses de l'IMPRIMERIE SAINT PAUL
Juillet 2005



enda : à la fois organisation internationale «Environnement et Développement du Tiers-monde» et programme commun à plusieurs organisations, et parmi elles les suivantes :



UNESCO / BRENDA

BP : 3311, 12, avenue L.S. Senghor, Dakar, Sénégal

Téléphone : (221) 849.23.23 / 849.23.41

Télécopie : (221) 823.83.93 / 822.36.82



Le Secrétariat d'Etat Autrichien pour la Coopération Internationale, "Europe et Intégration", appuie des ONG autrichiennes et internationales dans leurs projets de technologies appropriées et de santé de base.

Ministère des Affaires étrangères

Minoritenplatz, 2

A-1014 Vienne, (Autriche)

Téléphone : (43.1) 531.150/531.15.44.86

Télécopie : (43.1) 535.45.30



Direction du Développement et de la Coopération (DDC)

Département Fédéral des Affaires Etrangères

Ergstrasse 73

3003 Berne (Suisse)

Téléphone : (41.31) 322.21.11

Télécopie : (41.31) 322.32.37



Ministère des Affaires Etrangères, Direction générale de la Coopération internationale et du Développement.

Service d'information et de liaison avec les organisations non gouvernementales. Ministère de la coopération et du développement.

1 bis avenue de Villars, 75700 Paris (France).

Téléphone : (331) 43.17.81.63

Télécopie : (331) 43.17.89.15



Ministère Néerlandais des Affaires Etrangères

Ambassade Royale des Pays-Bas

37, rue Kléber - Dakar

Téléphone : (221) 849.03.60



Ministère des Affaires Etrangères, du Commerce extérieur et de la Coopération du Grand-Duché de Luxembourg.

Mission de la Coopération du Grand-Duché du Luxembourg à Dakar.

Avenue de la République

BP : 11750, Dakar (Sénégal)

Téléphone : (221) 849.01.49

Au Bénin, au Burkina Faso, au Cameroun, au Mali, en Mauritanie et au Sénégal, les femmes ont globalement un tiers de chances en moins que les hommes, de bénéficier des avantages de la société africaine de l'information. Cela appelle de la part des décideurs politiques publics et civils, la mise en oeuvre d'actions, pour une société plus juste et inclusive en terme de genre.

A l'heure où les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont investies de la mission de lutter contre la pauvreté, il est nécessaire de mener des actions politiques courageuses, pour que le secteur des TIC bénéficie équitablement aux femmes et aux hommes, condition nécessaire du développement humain durable.

L'indicateur synthétique de la fracture numérique de genre construit dans le cadre de cette recherche, est basé sur quatre composantes (contrôle, contenus, capacités, connectivité) regroupant 18 indices. Il permet de mesurer les disparités de genre dans l'accès, l'usage et la maîtrise de trois technologies de l'information et de la communication d'importance stratégique pour la promotion de l'égalité de genre : l'ordinateur, Internet, et le téléphone portable.

Le bilan est pénible : la fracture numérique de genre est une inquiétante réalité dans chacun de ces domaines, et plus particulièrement en termes de contrôle, de contenus et de capacités. Seules les populations jeunes et scolarisées en cycle secondaire semblent échapper aux disparités de genre, mais la société africaine de l'information semble ne préparer aux femmes qu'une place secondaire de consommatrices et de "petites mains".



Réseau Genre et TIC



un partenariat enda - OSIRIS - ART